



Rapport annuel

2024-2025

Table des matières

Message du président du conseil et de la présidente-directrice générale	2
Gouvernance	4
Ingenium : survol	8
Faits saillants de l'année	10
Rapport sur les indicateurs de rendement	17
Partenariats	26
Rapport de gestion	27
États financiers	37
Annexe : information financière relative aux changements climatiques	62

Message du président du conseil et de la présidente-directrice générale

Ingenium a mené à bien son plan stratégique 2020-2025 qui était propulsé par une nouvelle vision – *Ingenium éveille l'ingéniosité* –, et prépare maintenant le terrain pour son tout nouveau plan stratégique qui sera inauguré le 1^{er} avril 2025.

En repensant aux réalisations clés qui ont émané de ce plan stratégique, il ne faudrait surtout pas oublier de tenir compte des effets tumultueux de la pandémie historique qui nous a frappés pendant la majeure partie de la durée du plan. Continuellement confrontée à de l'incertitude, à de difficiles restrictions et à de longues fermetures des musées, l'équipe d'Ingenium a fait preuve d'une grande résilience et a rapidement adopté de nouvelles façons innovantes de maintenir le lien avec la population canadienne.

Les réalisations marquantes de ces cinq dernières années comprennent notamment le déménagement de plus de 150 000 artefacts – en lien avec tout, des sols jusqu'à l'espace – dans un complexe moderne expressément construit à cet effet. La collection nationale unique d'artefacts scientifiques et technologiques du Canada sera désormais mieux préservée pour que les générations futures puissent aussi découvrir les plus formidables histoires d'innovation de notre nation. De nouvelles et passionnantes expositions ont été conçues dans nos trois musées, y compris des expositions itinérantes qui ont fait le tour du pays, rendant la science plus accessible pour toute la population du Canada. Notre volonté d'aller au-delà de nos murs pour combler les lacunes en matière de culture scientifique a également mené à l'élaboration de programmes publics et scolaires novateurs qui ont été présentés en ligne et dans les collectivités d'un bout à l'autre du pays. Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont Ingenium a su braquer les projecteurs sur les récits canadiens de science, de technologie et d'innovation, cultiver une mémoire collective et une fierté à l'égard de l'histoire de notre nation, et fournir aux jeunes des activités d'apprentissage expérientiel pour développer leur confiance et leurs compétences dans le domaine des STIAM – les sciences, la technologie, l'ingénierie, l'art et les mathématiques.

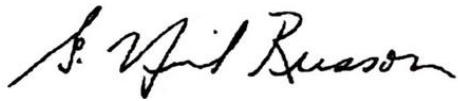
Nous avons réalisé ce que nous voulions accomplir dans notre dernier plan stratégique grâce aux efforts de l'équipe Ingenium qui a su incarner nos valeurs communes que sont la créativité, l'inclusion, la collaboration et la responsabilisation.

Nous remercions le gouvernement fédéral pour son soutien financier continu, qui est essentiel aux efforts d'Ingenium pour faire progresser la culture scientifique et technologique à l'échelle nationale. Nous remercions nos administrateurs, dont les orientations et les conseils contribuent grandement aux réalisations de l'organisme. Nous aimerions également exprimer notre gratitude à la Fondation Ingenium, à son conseil d'administration et à ses donateurs pour leur inestimable contribution à la poursuite de notre mission.

Alors que la dernière année du plan stratégique 2020-2025 s'achève, nous nous tournons maintenant vers l'avenir en nous appuyant sur la vision et les réussites d'Ingenium des cinq dernières années.

Nous savons qu'un niveau élevé de confiance du public envers nos institutions – et particulièrement les musées – est essentiel à la réalisation de notre mandat, et cela est au cœur même de notre travail. Ingenium joue un rôle unique dans la diffusion des connaissances et le renforcement des compétences nécessaires à la détermination de solutions aux nombreux enjeux complexes et mondiaux d'aujourd'hui.

En notre qualité de musées canadiens des sciences et de l'innovation, nous reconnaissons notre rôle crucial dans le façonnement d'une meilleure compréhension de l'héritage et de l'ingéniosité de notre nation afin de mieux comprendre le passé et le présent du Canada et d'ouvrir la voie à un brillant avenir.



Neil Russon
Président du conseil



Christina Tessier
Présidente-directrice générale

Gouvernance

Ingenium¹ est une société d'État dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, et choisis par le biais d'une démarche ouverte, transparente et fondée sur le mérite. Les membres sont représentatifs des régions, de la dualité linguistique et de la diversité culturelle du Canada. Le conseil est responsable des affaires d'Ingenium devant le Parlement, par l'entremise du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles.

Le conseil peut compter jusqu'à 11 administrateurs, dont un président et un vice-président. Les administrateurs sont nommés pour une période d'un maximum de quatre ans, et peuvent siéger pendant trois mandats consécutifs (deux dans le cas du président et du vice-président). Si personne n'a été nommé pour remplacer un administrateur dont le mandat est terminé, le titulaire du poste à pourvoir peut continuer de siéger jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. Les membres du conseil sont collectivement responsables du leadership stratégique, de la responsabilisation, de la gestion de l'exploitation commerciale et des affaires d'Ingenium, et de l'évaluation de rendement du président-directeur général ou de la présidente-directrice générale; ils veillent à ce que toutes les obligations conférées à l'organisme par la *Loi sur les musées* et par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* soient respectées. Le conseil a aussi l'occasion d'échanger avec la population à son assemblée publique annuelle, au cours de laquelle il parle du mandat, des priorités et de l'orientation financière d'Ingenium. Le conseil d'administration entier s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice financier 2024-2025.

Comités du conseil

Le conseil d'administration est appuyé par quatre comités. Leurs principales responsabilités sont décrites ci-dessous.

Comité exécutif

Le Comité exécutif (CE) est composé du président, du vice-président, des deux présidents de comités permanents et du président-directeur général, qui y siège en tant que membre sans droit de vote. Ce comité a le plein pouvoir d'agir lorsqu'il n'est pas possible de réunir rapidement la totalité des membres du conseil d'administration. Le Comité exécutif n'a pas eu à se réunir au cours de l'exercice 2024-2025.

¹ L'appellation légale d'Ingenium selon la *Loi sur les musées* est Musée national des sciences et de la technologie.

Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques

Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques (CFVGR) supervise la gestion financière d'Ingenium ainsi que ses pratiques et systèmes d'information. Ce comité examine les plans quinquennaux d'exploitation et d'immobilisations d'Ingenium ainsi que les états financiers annuels et trimestriels, et conseille les administrateurs à ces égards. Ce comité choisit les vérificateurs internes, examine les plans et rapports des vérificateurs, conseille les administrateurs, et supervise les politiques et pratiques d'Ingenium en matière de gestion des risques.

Ce comité se compose d'au moins quatre et d'au plus six membres du conseil en plus du président et du président-directeur général, qui peut assister aux réunions mais sans droit de vote.

Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques a tenu quatre réunions en 2024-2025.

Comité de la gouvernance

Le Comité de la gouvernance (CG) appuie le conseil dans la supervision des questions de gouvernance qui touchent la société par le contrôle, l'examen et la recommandation de systèmes et de pratiques appropriés pour assurer une gestion et une surveillance efficaces. Le comité examine également la structure et la composition des comités du conseil, et veille à ce que des mécanismes d'autoévaluation du conseil soient en place. Le comité établit les objectifs de rendement annuels du président-directeur général, assure la surveillance de la gouvernance en ce qui concerne les ressources humaines ainsi que la culture et les valeurs de la société, examine la nomination des membres du conseil et la reconduction de leur mandat, et fait des recommandations à ces égards. Ce comité se compose d'au moins quatre et d'au plus six membres du conseil en plus du président du conseil. Le président-directeur général peut assister aux réunions mais sans droit de vote. Le Comité de la gouvernance s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2024-2025.

Comité de la durabilité et du rayonnement

Établi en août 2020, le Comité de la durabilité et du rayonnement (CDR) a pour rôle de soutenir le conseil d'administration en fournissant une orientation stratégique à l'organisme afin qu'il puisse parvenir à une plus grande stabilité financière, à la diversification de ses revenus et à l'engagement de ses intervenants. Le comité se compose d'au moins quatre et d'au plus six membres du conseil en plus du président du conseil. Le président-directeur général peut assister aux réunions mais sans droit de vote. Le Comité de la durabilité et du rayonnement s'est réuni à trois reprises en 2024-2025.

Conseil d'administration

En date du 31 mars 2025, il y avait un poste vacant au sein du conseil.

Nom	Région	Mandat	Comités du conseil
Neil Russon	Nouveau-Brunswick	9 mai 2019 au 8 mai 2027	Président, CE (président), CFVGR, GC, CDR
Mary Anne Chambers	Ontario	6 oct. 2023 au 5 oct. 2027	Vice-présidente, CE, CG (présidente)
Doramy Ehling	Colombie-Britannique	4 nov. 2022 au 3 nov. 2026	CG, CDR
Gervan Fearon	Ontario	4 nov. 2022 au 3 nov. 2026	CFVGR
Christian Idicula	Alberta	1 ^{er} mars 2018 au 6 oct. 2025	CE, CFVGR (président), CDR
Jascha Jabes	Ontario	2 déc. 2022 au 1 ^{er} déc. 2026	CE, CG, CDR (président)
Daniel Lanteigne	Québec	4 nov. 2022 au 3 nov. 2026	CG
Andréanne Leduc	Québec	27 oct. 2017 au 3 nov. 2025	CFVGR
Tracy Primeau	Ontario	4 nov. 2022 au 4 nov. 2026	CFVGR
Kirstine Stewart	Los Angeles, CA	13 avr. 2021 au 29 mai 2028	CFVGR, CDR

Haute direction

Les activités quotidiennes d'Ingenium sont administrées par le président-directeur général ou la présidente-directrice générale, avec l'aide de l'équipe des hauts dirigeants. En date du 31 mars, ces postes étaient occupés par les personnes suivantes :

Christina Tessier	Présidente-directrice générale
Kimberlee Hemming	Chef de l'exploitation
Kerry-Leigh Burchill	Directrice générale, Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada
Chris Kitzan	Directeur général, Musée de l'aviation et de l'espace du Canada
Lisa Leblanc	Directrice générale, Musée des sciences et de la technologie du Canada
Amelia Puddifer	Vice-présidente, Avancement et partenariats
Monique Horth	Vice-présidente, Collection, recherche et gouvernance
Olivier Carré-Delisle	Vice-président, Numérique et affaires publiques et opérations commerciales

Ingenium : survol

Ingenium, ce sont les musées des sciences et de l'innovation du Canada. Nous administrons trois musées nationaux qui accueillent les visiteurs dans un milieu axé sur la famille. La somme de tout ce que nous faisons éveille la curiosité et l'engagement envers les STIAM (les sciences, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques), afin de favoriser une meilleure compréhension de notre monde et d'inspirer une nation d'innovateurs et d'innovatrices.

Vision

Ingenium éveille l'ingéniosité.

Mission

Ingenium est un catalyseur qui libère les esprits curieux et créatifs d'une nation d'innovateurs.

Mandat

« Favoriser la culture scientifique et technologique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique et des rapports de ces derniers avec la société sur les plans économique, social et culturel. » – *Loi sur les musées*

Valeurs

Créativité, inclusion, collaboration et responsabilisation

Nos établissements

Le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada (MAAC) encourage les visiteurs à découvrir les innovations en matière de production alimentaire en explorant une ferme en activité. Grâce à des expositions stimulantes, des démonstrations alimentaires, des espaces multisensoriels et de formidables interactions avec les animaux, les visiteurs voient comment la science et la technologie agricoles façonnent la vie quotidienne des Canadiens.

Le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada (MAEC) donne vie à l'aérospatiale canadienne dans un lieu qui suscite l'émerveillement. Des expositions captivantes et une impressionnante collection d'avions et d'artefacts transportent les visiteurs à travers le temps et les invitent à explorer la riche histoire de l'aviation au Canada ainsi que nos nombreuses réalisations en aéronautique et en aérospatiale.

Le Musée des sciences et de la technologie du Canada (MSTC) raconte le récit de la science et de la technologie par le truchement de la découverte, du jeu et de l'apprentissage expérientiel. Grâce à des expériences quotidiennes, des expositions pratiques et une remarquable collection d'artefacts, les visiteurs de tous âges apprennent le rôle que joue l'innovation dans le façonnement de notre avenir commun.

Le Centre Ingenium abrite la collection scientifique et technologique canadienne, soit plus de deux millions d'archives, de documents commerciaux et de livres et plus de 150 000 artefacts. Le complexe héberge également l'Institut de recherche d'Ingenium et le Laboratoire d'innovation numérique d'Ingenium. En misant sur une audacieuse mobilisation et une collaboration d'échelle internationale, ces deux carrefours placent le Centre Ingenium au cœur de la découverte et de l'innovation, engageant les chercheurs, les éducateurs et le public de façons nouvelles et créatives.

Faits saillants de l'année

Collaborer pour innover

Inspirer l'ingéniosité canadienne

Ingenium entend aider les Canadiens à acquérir l'assurance et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des innovateurs. Nous chercherons à atteindre cet objectif stratégique en établissant et cultivant des partenariats viables dans l'écosystème des STIAM, en suscitant l'engagement des auditoires envers les grands enjeux d'aujourd'hui, et en rehaussant notre offre en y incluant la dimension d'une culture de l'innovation (résolution de problèmes créative, prise de risques, leçons tirées des échecs, etc.).

Au cours de l'exercice 2024-2025, nos programmes qui donnent vie à l'apprentissage ont compris une exposition spéciale et audacieuse au Musée des sciences et de la technologie du Canada intitulée *Oh merde! Reprenons les déchets humains*. Conçue par le Musée de la civilisation de Québec, cette exposition invitait les visiteurs à remettre en question leurs idées reçues et à découvrir une des ressources infinies les plus incomprises au monde – les crottes! Amusante et originale, l'exposition a suscité la réflexion sur les grands enjeux environnementaux et sociaux que nous devons collectivement aborder pour pouvoir imaginer un avenir plus durable. Les petits visiteurs du musée ont également apprécié *Toute petite science*, un nouveau programme de quatre semaines axé sur l'observation des étoiles et les contes. Et pendant la relâche scolaire de mars, les visiteurs ont pu admirer des trains en modèles réduits, une exposition présentée par le club HOTRACK de la vallée de l'Outaouais, et ainsi voir de près le fonctionnement des chemins de fer... en miniature.

Au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, la nouvelle Galerie de l'agriculture durable met l'accent sur des sujets liés à l'action climatique, comme la gestion de l'eau. Financée en partie par Agriculture et Agroalimentaire Canada, cette initiative présente des récits de recherche, d'innovation et d'évolution des pratiques dans le domaine de l'agriculture durable. Le musée a également présenté *Symbiotique* en partenariat avec la School of Photographic Arts Ottawa (SPA0), une exposition artistique en plein air qui explore la relation entre les insectes, les plantes et les humains.

Au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, l'exposition *La Guerre froide* a été inaugurée en avril 2024. Élaborée en partenariat avec l'Aviation royale du Canada, le Collège Algonquin, CAE et le Conseil national de recherches du Canada, l'exposition présente des avions emblématiques de la Guerre froide ainsi que les histoires personnelles qui se cachent derrière les faits saillants qui ont fait les manchettes pendant cette période tumultueuse. La conférence annuelle Kenneth M. Molson a porté sur le rôle des aéronefs à voilure tournante dans la lutte contre les incendies et sur les progrès technologiques réalisés dans le secteur de la lutte contre les feux de forêt.

Cette conférence annuelle a été présentée grâce à la générosité de la Fondation Kenneth M. Molson et de la Fondation Ingenium. En octobre, le musée a souligné la Semaine mondiale de l'espace en partenariat avec la Société royale d'astronomie du Canada. La programmation spéciale a compris des activités quotidiennes montrant comment se forment les cratères, des visites guidées de l'exposition *Le Canada dans l'espace* et des ateliers de bricolage pour célébrer le 40^e anniversaire de la mission historique de Marc Garneau, le premier Canadien à aller dans l'espace. Enfin, parmi les activités de la semaine du Souvenir, il y a eu la présentation d'un concert en l'honneur de nos héros canadiens donné par les élèves du secondaire qui composent l'ensemble à vents Ottawa Collegiate Wind Ensemble.

Ingenium est fière de s'associer à de nombreux organismes de premier plan qui, comme nous, se sont engagés à favoriser l'apprentissage dans le domaine des STIAM afin de réaliser nos objectifs communs.

Au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, le projet *Expériences aérospatiales* a été lancé en partenariat avec NAV CANADA, CARTAMS et l'Ottawa Carleton District School Board. Ce programme à facettes multiples vise à permettre aux élèves du secondaire de mieux connaître le vaste éventail de possibilités de carrière dans le domaine de l'aérospatiale. Les participants ont eu droit à un apprentissage fondé sur les problèmes avec le soutien de mentors de l'industrie, et ont participé à des ateliers axés sur l'exploration de drones, de fusées et d'astromobiles lunaires et sur la navigation aérienne. Le programme a pris fin par la tenue d'un salon de l'emploi de deux jours au musée, où 2 500 jeunes ont pu rencontrer des dizaines d'exposants de l'industrie.

Le partenariat de longue date avec Pêches et Océans Canada s'est poursuivi, notamment avec l'ouverture du centre d'interprétation de l'écloserie du ruisseau Snootli qui soutient la protection, la conservation et la restauration des stocks de saumons sauvages du Pacifique en Colombie-Britannique. Ce projet souligne l'importance du saumon pour le peuple Nuxalk, et confirme le lien profond et historique de cette population avec le saumon et les rivières de son territoire traditionnel. Un projet est également en cours à l'écloserie du fleuve Capilano, qui comprend l'exploration d'œuvres d'art et de contenus de partenaires autochtones pour le centre d'interprétation de l'écloserie. Il y a aussi eu le lancement de produits de communication scientifique en collaboration avec le programme des espèces en péril de la région du Golfe et l'Institut océanographique de Bedford.

Nous avons également travaillé avec Compétences Ontario pour présenter un atelier dans le cadre de la Journée internationale de la fille qui a eu lieu au Musée des sciences et de la technologie du Canada, et avec l'Université d'Ottawa pour donner un atelier visant à aider les enseignants en formation à renforcer leur assurance dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Nous avons également accueilli les étudiants en techniques vétérinaires du Collège Algonquin et de La Cité au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada pour leur permettre d'acquérir des compétences pratiques auprès de nos animaux.

Le Défi innovation Ingenium de 2024 a eu lieu en mai et a réuni des équipes de jeunes de 18 à 25 ans venus présenter leurs idées les plus brillantes pour la conception de produits numériques aptes à inspirer les plus jeunes à mieux comprendre comment leurs gestes affectent les systèmes d'eaux usées et à apporter des changements positifs. Le Défi a été possible grâce à la collaboration et au soutien d'établissements universitaires, de l'industrie et du gouvernement et de la Fondation Ingenium.

Une liste exhaustive des partenariats en cours à Ingenium est présentée à la page 26 du présent rapport.

Assurer l'accès à tous

Repousser les limites de l'engagement

Ingenium rendra ses expériences plus accessibles et significatives pour plus d'auditoires, et surtout pour les personnes qui sont confrontées à des obstacles depuis longue date. Nous chercherons à atteindre cet objectif stratégique en améliorant l'accessibilité de nos expériences et l'accès à notre collection, en nous faisant les champions de pratiques exemplaires en matière d'accessibilité, en concevant des expériences numériques créatives et exploratoires, et en suscitant l'engagement de communautés variées – dont les collectivités autochtones – envers la collaboration et la cocréation.

La création d'espaces sécuritaires et accueillants qui favorisent l'apprentissage est au cœur de notre travail. Ingenium est fière d'encourager l'accessibilité physique, cognitive, sensorielle et socio-économique dans toutes ses expériences.

Ingenium déverrouille l'accès à ses musées en participant au programme Canoo de l'Institut pour la citoyenneté canadienne, qui permet aux nouveaux arrivants au Canada de profiter de l'entrée gratuite ou à prix réduit dans ses musées. Pendant l'exercice 2024-2025, 14 167 nouveaux arrivants ont visité les musées d'Ingenium grâce à ce programme, ce qui leur a permis de s'immerger dans l'histoire des sciences et de l'innovation au Canada.

Nous avons également pris des mesures pour améliorer l'accessibilité physique de tous nos établissements. Suivant une vérification interne réalisée par la Fondation Rick Hansen, plusieurs améliorations ont été apportées au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Des mains courantes, des sièges accessibles et des indicateurs tactiles pour aviser d'un changement de hauteur ont été installés, et une salle de bain universelle a été rénovée. Un nouveau plan du musée avec des considérations sensorielles et relatives à l'accessibilité peut maintenant être consulté en ligne.

Le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada a établi un partenariat avec le CHEO (Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario) afin d'offrir à ses patients

des places dans nos populaires camps d'été. Souhaitant offrir une expérience inclusive, le personnel a construit une rampe sur mesure permettant à deux petits campeurs utilisant un déambulateur et un fauteuil roulant de participer à l'activité de traite des vaches quotidienne dans l'étable.

Nos programmes scolaires ont continué d'inspirer les jeunes apprenants, tant dans la région de la capitale nationale que dans le reste du pays. Dans le cadre du programme Connexions Nord, Ingenium a présenté 72 excursions virtuelles à des écoles des régions nordiques et éloignées. Aussi, notre programme Go STIAM a rejoint plus de 3 700 élèves, lesquels ont pu prendre part à des expériences pratiques et des programmes éducatifs directement dans leur collectivité, dans des milieux familiers et rassurants. Enfin, le programme AgVenture a permis à 6 000 personnes en Ontario et au Québec de participer à diverses activités, dont l'Expo-sciences pancanadienne, le Festival autochtone du solstice d'été, des programmes scolaires et des foires agricoles.

Le Laboratoire d'innovation numérique d'Ingenium a continué d'explorer des façons novatrices d'améliorer l'accès aux espaces, aux collections et aux expériences des musées pour tous les Canadiens. Le laboratoire présente en outre des ateliers sur l'expérience utilisateur, sur l'accessibilité numérique et sur la numérisation 3D. Il a également conclu de nouvelles ententes de partenariat avec des universités et des organismes du secteur public visant à concevoir de nouvelles expériences et à repousser les limites de l'accessibilité numérique.

Le programme d'expositions itinérantes d'Ingenium a également continué d'offrir des occasions d'apprentissage des sciences et de l'innovation partout au Canada et au-delà de nos frontières – nos expositions itinérantes présentent un monde de découvertes dans toutes sortes d'endroits hors des murs des musées. Elles ont été présentées dans 33 lieux de 24 régions économiques différentes en 2024-2025.

Le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada a reçu une mention honorable de l'Association des musées canadiens pour les éléments d'inclusion et d'accessibilité de l'exposition itinérante *Aquaculture : cultiver les eaux*, et une nouvelle exposition issue d'une collaboration intitulée *L'île au milieu de partout* a été lancée en mai 2024. Cette magnifique série de photos et de vidéos présente les connaissances des collectivités Salish de la côte nord qui ont habilement géré la terre et la mer à Xwe'etay, de manière à assurer un approvisionnement riche et sécuritaire en poissons, en palourdes, en plantes et en aliments variés pendant des millénaires.

Un nouveau panneau a été installé au Musée des sciences et de la technologie du Canada pour mettre en valeur trois modes de connaissance autochtones : le perlage de style cosmique, le mordillage d'écorce de bouleau et les cartes à bâtonnets des îles Marshall. Le musée a également organisé deux ateliers de perlage ancestral autochtone qui ont permis aux participants de confectionner des épingles en forme de chandail orange en compagnie de l'artiste ojibway Kelly Nahwegahbow Marsolais, le tout pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Aussi, une puissante soirée a été organisée pour marquer la Journée nationale des opérateurs d'eau autochtones, afin que le public puisse mieux comprendre les enseignements

autochtones et les liens spirituels qui les unissent à cette force vitale. Enfin, une parka de chasse inuite appelée « parka de la tuberculose » récemment acquise est désormais exposée dans l'exposition *Les sens et la médecine*.

Ingenium est fière d'avoir présenté la série de conférences Shannon en collaboration avec l'Université Carleton, qui met l'accent sur la recherche canadienne et internationale sur l'histoire des Noirs dans les domaines des sciences et de la technologie. Par ailleurs, l'Institut de recherche d'Ingenium a offert sa deuxième bourse de recherche sur les histoires queer dans le contexte du travail industriel en collaboration avec l'Université Concordia.

En février, Ingenium a lancé son nouveau site web afin d'exploiter encore mieux la puissance du numérique pour se rapprocher des Canadiens. Le nouveau portail offre une expérience utilisateur améliorée à nos auditoires qui sont fort variés, qu'il s'agisse de visiteurs de musées, de chercheurs ou d'éducateurs, ou encore, de membres d'Ingenium, de donateurs, de partenaires, de futurs employés potentiels ou de clients de nos activités commerciales. Plus important encore, le site renouvelé sert de plateforme pour éveiller la curiosité grâce à un narratif numérique attrayant et à des échanges axés sur les sciences et l'innovation.

Au-delà de nos plateformes numériques, notre équipe de la bibliothèque et des archives a collaboré avec ancestry.com pour numériser 150 000 documents d'archives du fonds sur les navires à vapeur du Canadien Pacifique, rendant ainsi la collection plus accessible en ligne.

Renforcer nos fondations

Assurer la viabilité financière à long terme

Ingenium mettra l'accent sur la présentation aux visiteurs d'expériences de qualité aptes à assurer sa viabilité à long terme. Nous chercherons à atteindre cet objectif stratégique en renforçant la culture du milieu de travail, en réalisant le plein potentiel du Centre Ingenium, en améliorant la préservation de la collection nationale et la recherche effectuée sur les artefacts, en attirant et en conservant des auditoires, en cherchant du financement, en augmentant la rentabilité des activités commerciales, et en faisant croître nos relations de financement à long terme.

En 2024-2025, Ingenium a accueilli plus de 695 500 visiteurs dans ses trois musées nationaux. Son bassin de membres passionnés a continué d'augmenter, l'adhésion étant particulièrement populaire chez les familles avec enfants. Ingenium a désormais en moyenne 10 000 membres actifs. Ingenium a continué de travailler avec Tourisme Ottawa, Tourisme Outaouais et la CAA à la promotion des musées en tant que destinations de choix pour les touristes dans la région. La collaboration avec le

Festival canadien des tulipes et le Bal de Neige a également permis d'attirer des touristes vers nos établissements.

Une étape importante a été franchie dans l'exploitation du potentiel de la collection nationale grâce à l'amélioration de l'accès public aux artefacts. La collection nationale d'Ingenium représente l'histoire riche et diversifiée du Canada en matière de science, de technologie et d'innovation, et les artefacts, les archives et les documents de bibliothèque conservés à Ingenium sont des points d'entrée pour étudier, comprendre et apprécier la relation complexe entre la science, la technologie et la société.

L'ultramoderne Centre Ingenium a accueilli 2 465 visiteurs pendant l'année, ayant ouvert ses portes aux membres des musées et au public pour la toute première fois dans le cadre de l'événement « Portes ouvertes Ottawa ». De façon générale, seulement environ 12 % des artefacts de la collection nationale sont exposés dans nos trois musées. L'événement a ainsi été une occasion unique de voir de près l'étendue de la collection nationale et de dialoguer avec des archivistes, des conservateurs et des experts en conservation.

Étant donné le grand succès de ces portes ouvertes, des visites publiques du Centre Ingenium sont maintenant offertes de façon régulière. Ces visites en petits groupes permettent de découvrir en coulisses les collections de voitures, de machinerie agricole, de matériel roulant et d'appareils industriels ainsi que la bibliothèque et les archives d'Ingenium et le Laboratoire de conservation.

Au cours de l'exercice 2024-2025, Ingenium a ajouté plusieurs artefacts et documents d'archives à sa collection nationale. Les objets nouvellement acquis comprennent notamment :

- Le Deep Rover, un pionnier en matière de plongée, soit un submersible monoplace à haut rendement d'une atmosphère.
- Des objets en lien avec l'astronaute canadien Marc Garneau acquis avant son décès, y compris une combinaison de vol de 1997, un prix et un panneau solaire encadré.
- Des dossiers, des dessins techniques, des photos et des enregistrements en lien avec l'ingénieur aéronautique et concepteur de l'Arrow d'Avro, Owen Maynard, et ses études, son service militaire et sa carrière à Avro Canada, à la NASA et à la société Raytheon.
- Une collection d'objets en lien avec le lieutenant-colonel Steven P. Deschamps (à la retraite), qui a été renvoyé de l'ARC en raison de son homosexualité pendant la purge LGBT, et qui a réintégré l'ARC après l'annulation de cette politique dans les années 1990. L'acquisition comprend son uniforme de cadet de l'air, une veste et une casquette (« Service Desk ») ainsi que sa Citation Fierté Canada.
- « Heal in Colour », une gamme de pansements pour la peau noire et brune conçue à Toronto qui s'agence à la couleur de la peau de chaque personne.

- L'hydrophone n° 20, un des premiers modèles d'hydrophones utilisés pour la réalisation de films, la recherche sur les mammifères marins et la sensibilisation publique.
- Les ondes Martenot qui figurent parmi les premiers instruments de musique électroniques utilisés au Canada et dans le monde.
- La console stéréo Electrohome Circa 701, un exemple parfait de ces meubles haute-fidélité de la période « mid-century », façon canadienne.
- Des dessins techniques en lien avec la construction et le développement du projet de fusion nucléaire Tokamak de Varennes.

Au cours de l'exercice, nous avons présenté trois ateliers en collaboration avec Réalise Canada afin d'accroître les connaissances des gestionnaires en matière de handicap (y compris les handicaps épisodiques) et d'accommodements, afin de mieux soutenir le personnel et de favoriser un sentiment d'appartenance. Nous avons également lancé un cercle d'apprentissage et d'échange sur la vérité et la réconciliation et sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (VREDIA) qui vise à renforcer nos capacités interorganisationnelles en matière d'intersectionnalité.

Au cours de l'exercice, Ingenium a investi dans la modernisation considérable des systèmes informatiques qui sous-tendent nos activités. Le nouveau système informatique convivial pour la gestion des ressources humaines permet aux employés de présenter des demandes de congé, de remplir des feuilles de temps, de consulter des organigrammes, d'accéder à des relevés de paiement et plus encore. Les gestionnaires peuvent aussi utiliser ce système pour recruter et intégrer des employés et pour effectuer les évaluations de rendement du personnel. De plus, un système financier moderne a été déployé pour soutenir nos activités financières, notamment la préparation de budgets, l'approvisionnement et la production de rapports. Enfin, l'adoption de Microsoft Office 365 a permis de doter le personnel d'un large éventail d'outils de collaboration. Au niveau organisationnel, le projet de modernisation des TI a permis l'intégration de nos systèmes informatiques, améliorant nos processus et favorisant une meilleure prise de décisions. Nos employés sont ainsi mieux outillés pour offrir de la valeur à nos visiteurs ainsi qu'à nos partenaires et parties intéressées.

D'un point de vue financier, une légère augmentation des frais d'entrée et la stabilité de la fréquentation ont donné lieu à des revenus de 4,3 millions de dollars. Les ventes au détail et la location de salles ont également augmenté au cours de l'exercice, générant respectivement 1,5 million et 0,7 million de dollars en revenus.

Bien que les revenus aient dépassé les prévisions pour l'exercice, les dépenses ont toutefois été à la hausse. Cette augmentation des coûts d'année en année est due à l'inflation touchant les biens et services ainsi qu'à l'augmentation des salaires. Le résultat net pour l'exercice 2024-2025 est une perte de 0,8 million de dollars, qui est couverte par les actifs nets non affectés d'Ingenium.

Rapport sur les indicateurs de rendement

Les réussites d'Ingenium en 2024-2025, la cinquième et dernière année de son plan stratégique quinquennal, reflètent l'engagement continu de l'organisme à poursuivre ses priorités stratégiques, à toujours démontrer de l'excellence et à bâtir une institution nationale solide apte à combler les besoins actuels et futurs de la population canadienne. Ingenium a atteint ou dépassé 89 % de ses objectifs.

La détermination d'Ingenium à collaborer et à innover a été démontrée cette année, puisque tous les indicateurs de rendement liés à l'objectif stratégique « Collaborer pour innover » ont encore atteint ou dépassé leur cible cette année. Cela inclut le nombre de jeunes qui ont participé à l'apprentissage des STIAM, qui a augmenté de 43 % par rapport à l'exercice précédent. Cela est attribuable à l'augmentation du nombre de participants aux programmes en personne et à l'inauguration de nouveaux programmes éducatifs populaires, notamment *Expériences aérospatiales*, qui a pu voir le jour grâce à de solides partenariats dans les secteurs de l'aviation et de l'espace.

Le grand intérêt pour les offres d'Ingenium se reflète également dans le programme d'adhésion, qui est un des plus forts parmi les musées nationaux. La fréquentation dans les musées est restée stable par rapport aux résultats de l'exercice précédent, ce qui pourrait indiquer un nouveau niveau de base postpandémique. Ingenium demeure une source d'information très fiable pour ses auditoires et ses partenaires. Après avoir visité un musée ou avoir pris part à un de nos programmes publics, les gens disent se sentir plus à l'aise d'aborder des enjeux clés de notre époque, plus inspirés à penser d'une nouvelle façon et mieux informés sur les innovateurs et les réalisations novatrices au Canada, ce qui contribue à les aider à renforcer leur capacité en matière d'innovation. Ces résultats, uniformément démontrés par les sondages des trois dernières années, indiquent que nos auditoires sont engagés et touchés de façon marquée par leurs expériences à Ingenium.

En tant qu'institution nationale, Ingenium s'est engagée envers l'inclusion. Le nombre de partenaires, de communautés de la diversité et de collectivités et associations autochtones qui ont collaboré avec nous a augmenté par rapport à 2023-2024. Ingenium continue d'attirer des auditoires variés, comme le montrent les chiffres de représentation des visiteurs. Les contenus d'Ingenium se sont rendus dans 91 % des régions économiques du Canada à un moment ou un autre au cours de la période couverte par le plan stratégique de 2020-2025 grâce aux programmes virtuels et sur place, aux prêts de collections, aux expositions itinérantes et aux autres formes de rayonnement.

Ingenium a continué de mettre l'accent sur la durabilité afin d'assurer que les générations à venir pourront elles aussi bénéficier de l'expérience des musées et de la collection. Grâce aux nouvelles visites publiques de la collection scientifique et technologique nationale, plus de 3 700 visiteurs ont pu découvrir la collection et les espaces de conservation du Centre Ingenium, ce qui a entraîné une augmentation de 57 % de l'utilisation des artefacts sur place cette année. La documentation de la

collection est une priorité permanente pour en améliorer l'accessibilité. Une plus grande partie de la collection est également accessible en format numérique, notamment grâce à l'imagerie 3D, ce qui améliore l'accessibilité et élimine les obstacles pour les auditoires éloignés ou ayant des besoins particuliers.

L'entreposage de la collection et la conservation à long terme des artefacts nécessitent des conditions ambiantes bien spéciales. Grâce au travail acharné de l'équipe des installations, les valeurs attribuées aux actifs bâtis sont restées stables par rapport à l'année précédente. Les conditions d'humidité relative dans les espaces de conservation se sont améliorées, la plupart des aires étant considérées comme se situant dans une fourchette acceptable près de 100 % du temps. Toutefois, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada ne reçoit toujours qu'une cote moyenne pour l'état de ses actifs, et il est toujours difficile de respecter les exigences en matière d'humidité pour les espaces de conservation, ce qui laisse présager que l'infrastructure vieillissante du site nécessitera bientôt d'importants investissements.

Ingenium s'est également efforcée d'améliorer sa situation financière et a dépassé presque tous ses objectifs financiers en concluant d'importantes ententes de contribution et en augmentant les bénéfices nets des opérations commerciales. Bien que ces revenus soutiennent la programmation publique si importante, ils n'atténuent pas les pressions financières sur les activités fondamentales. Ingenium n'a pas atteint la proportion voulue d'investissements dans le renouvellement d'expositions en raison d'un manque de ressources.

L'ensemble de ces résultats témoigne de l'engagement d'Ingenium à continuellement s'améliorer dans son important travail de préservation et d'interprétation de la collection et d'inspiration d'une culture d'innovation au Canada. Survenant dans la dernière année du plan stratégique 2020-2025, ces résultats démontrent qu'il faut de la collaboration à vaste échelle et de l'inclusion intentionnelle, ainsi que cultiver la confiance du public et renforcer l'engagement de la population envers la collection – soit tous les domaines d'excellence sur lesquels travaille Ingenium avec diligence tout en s'efforçant d'avoir un réel impact en tant qu'institution nationale auprès de tous les Canadiens.

Résultats 2024-2025

Les résultats sont évalués selon l'échelle suivante : la cible n'est pas atteinte à < 6 % de l'objectif; elle est atteinte à ± 5 %; elle est dépassée à > 6 %.

Objectif stratégique 1 : collaborer pour innover

Stratégies	Résultats	Indicateurs	Résultats 2023-2024	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Statut
Dynamiser une culture d'innovation canadienne	Les jeunes ont un accès élargi à l'apprentissage des STIAM	Personnes formées pour livrer des contenus liés aux STIAM	676	505	3 030 participants formés	Dépassée
		Jeunes qui participent à des activités d'apprentissage des STIAM	42 815	43 662	61 097 jeunes participants	Dépassée
Se démarquer comme chef de file et partenaire de choix dans tout l'écosystème des STIAM	La croissance des partenariats et réseaux dans l'écosystème des STIAM	Croissance des ententes de partenariats et de réseaux	Nouvelles ententes : 19 Partenariats actifs : 62	Nouvelles ententes : 12 Partenariats actifs : 60	Nouvelles ententes : 15 Partenariats actifs : 63	Dépassée
	Une capacité accrue dans l'écosystème des STIAM	Renforcement de la capacité des partenaires	85 %	85 %	83% des partenaires disent avoir amélioré leur capacité dans l'écosystème des STIAM	Atteinte
Mettre en lien la science, la technologie, la société et les enjeux clés d'aujourd'hui	Les Canadiens disposent d'une source d'information fiable sur les grands enjeux d'aujourd'hui	Confiance des auditoires	96 %	90 %	98% des auditoires disent faire confiance aux musées en tant que sources d'information fiables	Dépassée
		Couverture médiatique	2 550	2 475	4 301 mentions et entrevues dans les médias liées à l'expertise et au contenu de la société	Dépassée
	Les auditoires ont l'assurance nécessaire pour traiter des grands enjeux d'aujourd'hui	Confiance des auditoires au moment de s'engager envers des enjeux clés	86 %	90 %	92 % des participants à des sondages disent avoir plus d'assurance pour traiter des grands enjeux d'aujourd'hui	Atteinte

Dynamiser une culture d'innovation canadienne	La culture d'innovation est renforcée au Canada	Auditoires démontrant des tendances innovatrices	92 %	90 %	94 % des auditoires disent vouloir voir ou penser les choses d'une nouvelle manière	Atteinte
		Auditoires inspirés par leur connaissance de l'innovation/des innovateurs au Canada	96 %	90 %	94 % des gens disent être inspirés en en sachant davantage sur l'innovation et les innovateurs au Canada	Atteinte

Objectif stratégique 2 : assurer l'accès à tous

Stratégies	Résultats	Indicateurs	Résultats 2023-2024	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Statut
Être un champion de l'accessibilité physique, cognitive, sensorielle et socio-économique	L'accessibilité accrue des musées et des programmes	Perception des auditoires de l'accessibilité des sites et programmes d'Ingenium	87 %	85 %	94 % des visiteurs se disant visés ont jugé l'accessibilité bonne ou excellente	Dépassée
Tirer profit de la puissance du numérique pour rejoindre les Canadiens	Les Canadiens ont accès à notre offre et notre collection par des moyens numériques innovateurs	Connexions et participations virtuelles	Connexions : 4 167 216 Participations : 1 123 174	Connexions : 4 509 750 Participations : 1 228 200	Connexions virtuelles : 3 761 324 Participations virtuelles : 2 069	Non atteinte
		Disponibilité numérique des collections sélectionnées	Archives : 33 % ² Artefacts 3D : <i>Plan de numérisation en cours d'élaboration</i>	Archives : 60 % Artefacts 3D : 30 objets	Archives : 57 % Artefacts 3D : 30 objets	Atteinte
Respecter et inclure des voix et des communautés de la diversité	Les communautés de la diversité participent au façonnement des expériences dans les musées et avec la collection	Collaborations avec des communautés de la diversité	16	15	26 communautés de la diversité ont contribué à la recherche, aux programmes ou aux contenus des expositions	Dépassée
	Les modes de connaissance autochtones sont respectés et honorés	Collaborations avec des communautés autochtones	20	16	21 collaborations nouvelles ou en cours avec des collectivités et associations autochtones	Dépassée

² Inclut les corrections pour éliminer les doublons dans le nouveau portail; portée augmentée et nouveaux critères de sélection.

Les auditoires autrefois limités par des obstacles participent aux expériences sur place et en ligne	Représentation de la population chez les visiteurs	Autochtones : 6 % Membres de minorités visibles : 18 % Personnes handicapées : 22 %	Autochtones : 2,9 % Membres de minorités visibles : 29 % Personnes handicapées : 22 %	Autochtones : 5 % Membres de minorités visibles : 22 % Personnes handicapées : 21 %	Non atteinte
	Engagement des régions canadiennes	72 %	65 %	Présence dans 57 % des régions économiques canadiennes (pour un total de 91 % des régions depuis 2020)	Non atteinte
Des communautés variées ont un sentiment d'appartenance en prenant part aux expériences dans les musées	Sentiment d'appartenance chez les auditoires provenant de communautés de la diversité	91%	90 %	91 % des visiteurs issus de la communauté autochtone ou de la diversité ont dit avoir un sentiment d'appartenance.	Atteinte

Objectif stratégique 3 : renforcer nos fondations

Stratégies	Résultats	Indicateurs	Résultats 2023-2024	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Statut
Habiller les équipes afin que tous « vivent » nos valeurs communes	Ingenium est un merveilleux endroit où travailler	Engagement des employés	83 %	Sondage non réalisé en 2024-2025	Dans un bref sondage, 83 % des employés ont dit qu’Ingenium est un merveilleux endroit où travailler	Atteinte
	Des effectifs créatifs, inclusifs, responsables et qui collaborent	Personnel démontrant nos valeurs communes	100 %	85 %	98 % des partenaires sont d’accord pour dire que le personnel démontre nos valeurs communes (76 % ont dit être très d’accord)	Dépassée
		Personnel se sent soutenu pour « vivre » les valeurs communes	76 %	76 %	81 % du personnel se sent soutenu pour « vivre » les valeurs communes	Dépassée
		Représentativité au sein du personnel ³	Autochtones : 3,7 % Personnes handicapées : 6,6 % Membres de minorités visibles : 11 %	Autochtones : 4,1 % Personnes handicapées : 8 % Membres de minorités visibles : 11 %	Autochtones : 3 % Personnes handicapées : 8 % Membres de minorités visibles : 11 %	Atteinte
Réaliser le plein potentiel du Centre Ingenium	La collection nationale est mieux conservée et étudiée et plus accessible	Occasions de diffusion de résultats de recherche	230	241	262 occasions de diffusion de résultats de recherche	Dépassée

³ Ingenium souhaite augmenter, d’ici 2025-2026, la représentativité au sein des employés comme suit : les personnes autochtones dans des postes professionnels et administratifs à 4 %, les membres de groupes racisés dans tous les postes à 20 %, et les personnes handicapées dans tous les postes à 20 %.

		Documentation de la collection ⁴	Archives : 9,9 % Documents commerciaux : 6,9 % Artefacts : 26,5 %	Archives : 11 % Documents commerciaux : 10 % Artefacts : 14 %	Archives : 10,8 % Documents commerciaux : 7,2 % Artefacts : 43,6 %	Atteinte
	Les Canadiens sont plus engagés envers la collection nationale	Utilisation des ressources axées sur la collection sur place	9 143	8 446	14 343 utilisations des ressources axées sur la collection sur place	Dépassée
Positionner les musées en tant que destinations de choix	Les expériences muséales encouragent les résidents locaux et les touristes à visiter les musées et à y retourner	Achalandage	Visiteurs : 675 695 ⁵	Visiteurs : 692 000	Visiteurs : 695 562	Atteinte
		Adhésions	Ménages membres : 9 328	Ménages membres : 9 500	Ménages membres : 9 998	Atteinte
		Part de marché, public général	27 %	25 %	28 % de la part de marché des visiteurs de musées nationaux de la RCN	Atteinte
		Valeur de l'admission	95 %	90 %	95 % des visiteurs se disent satisfaits de la valeur de l'admission	Atteinte
		État des actifs	Centre Ingenium : très bon état MSTC : bon état MAEC : passable	Maintien	Centre Ingenium : très bon état MSTC : bon état MAEC : passable	Atteinte
Augmenter et diversifier les revenus, les commandites et les dons philanthropiques	Le modèle d'affaires s'aligne sur les besoins du plan stratégique	Bénéfice net des activités commerciales	1,66 M\$	1,5 M\$	2,1 M\$	Dépassée
		Revenus d'exploitation	9,15 M\$	8,8 M\$	9,8 M\$	Dépassée
		Contributions (en espèces)	2,88 M\$	1,8 M\$	6,7 M\$	Dépassée
		Durée des partenariats	48 mois	48 mois	57 mois	Dépassée

⁴ Les paramètres relatifs aux documents commerciaux et aux archives reflètent les progrès réalisés en ce qui concerne le retard dans la documentation de la collection. Les paramètres relatifs aux artefacts reflètent les lots d'acquisition catalogués.

⁵ Le chiffre initialement publié était 621 631, mais il a été corrigé à 675 695 pour refléter les données désagrégées relatives à l'achalandage au moment de présenter le rapport annuel 2023-2024.

		financiers (moyenne)				
Intégrité des programmes	La collection et les musées sont viables et pertinents aux yeux des générations d'aujourd'hui et de demain	Entretien de la collection	96 % de la collection a fait l'objet d'une évaluation des risques	100 % de la collection a fait l'objet d'une évaluation des risques	95 % de la collection a fait l'objet d'une évaluation des risques	Atteinte
			76 % des espaces de conservation de la collection sont conformes aux exigences en matière d'humidité ou ont amélioré les conditions d'humidité	85 % des espaces de conservation de la collection sont conformes aux exigences en matière d'humidité ou ont amélioré les conditions d'humidité	95 % des espaces de conservation de la collection sont conformes aux exigences en matière d'humidité ou ont amélioré les conditions d'humidité	
		Renouvellement des expositions	2,9 %	3,9 %	1,9 % du budget consacré au renouvellement des expositions	Non atteinte

Partenariats

Ingenium travaille activement à générer des revenus par le biais de ses partenariats. Au cours de l'exercice 2024-2025, elle a conclu et renouvelé, avec l'aide de sa division Avancement et partenariats, plusieurs ententes pluriannuelles de contribution en espèces ou en nature avec des partenaires des secteurs privé et public, et a assuré la continuité de nombreuses autres. Ingenium remercie sincèrement ses partenaires et commanditaires ci-dessous pour avoir contribué à ses initiatives et programmes, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Collège Algonquin
- Animikii
- Banque du Canada
- Bytown Railway Society
- CAA, nord et est de l'Ontario
- CAE
- Régie de l'énergie du Canada
- Association canadienne des centres de sciences
- Agence spatiale canadienne
- Université Carleton
- Centre For Healthy Soils and Agriculture Sustainability inc.
- Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO)
- Pêches et Océans Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Financement agricole Canada
- Fertilisants Canada
- Académie STEM the Gap
- Commission géologique du Canada
- Glacier FarmMedia
- GreenTech
- Santé Canada
- Hors Pair Social
- Institut pour la citoyenneté canadienne
- John Deere Canada
- Kruger
- Laurysen
- The Moving Art Gallery
- Conseil national de recherches Canada
- Ressources naturelles Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- NAV CANADA
- Ontario College of Art and Design University
- OEX Recovery Group
- Ottawa-Carleton District School Board
- Aviation royale canadienne
- Siemens Healthineers
- Smucker Foods of Canada Corp.
- Fondation Peter et Melanie Munk
- Ubisoft
- Université d'Ottawa
- Visible Body
- Water Canada
- Robotique Zone01

Rapport de gestion

Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada s'est engagée à réaliser le mandat énoncé dans la *Loi sur les musées*, et s'emploie à mettre en place l'assise financière et opérationnelle nécessaire pour appuyer la présentation et le renouvellement continuel de ses nombreux programmes et projets.

En tant que société culturelle de la Couronne, Ingenium fonctionne indépendamment du gouvernement en ce qui concerne les décisions de programmation et de mise en œuvre, tout en étant assujettie aux dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant les sociétés d'État. Ingenium est dirigée par un conseil d'administration, lequel doit rendre compte de la gestion de l'organisme au Parlement, par l'entremise du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles.

Ingenium administre trois musées nationaux, soit le Musée des sciences et de la technologie du Canada (MSTC), le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada (MAEC) et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada (MAAC). Les musées mettent en lumière des objets clés de la collection scientifique et technologique nationale d'artefacts et d'archives, dont la majeure partie est conservée dans le Centre Ingenium et dans le hangar de la collection d'aéronefs.

Orientations stratégiques

L'exercice 2024-2025 était la dernière année du plan stratégique d'Ingenium pour la période de planification 2020-2021 à 2024-2025. Les trois objectifs stratégiques inspirés du mandat, de la mission, de la vision et des valeurs d'Ingenium orientent la conception et la prestation des programmes et activités et éclairent la façon dont Ingenium travaille à remplir ses responsabilités fondamentales.

Les crédits parlementaires de la société ont d'ailleurs été affectés en fonction de ces responsabilités fondamentales.

Responsabilités fondamentales

Préservation du patrimoine et recherche	Accroissement et préservation d'une vaste collection scientifique et technologique nationale, accès aisé à la collection, et diffusion des résultats de recherche et de l'expertise afin de mieux faire connaître la collection.
--	--

Expositions, programmes et rayonnement	Interprétation de la collection et démonstration des inventions et innovations scientifiques et technologiques et de leurs répercussions sur la société par la présentation d'expositions physiques et virtuelles et de programmes éducatifs destinés aux visiteurs des musées et des auditoriums mondiaux.
Musées et immeubles abritant la collection	Gestion des milieux physiques qui abritent les objets de la collection et les expositions en cours ou entreposées au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et au Musée des sciences et de la technologie du Canada ainsi que les laboratoires, les ateliers et les espaces administratifs d'Ingenium.
Services internes	Intendance et gestion de l'infrastructure, des ressources et des services de l'organisme

Analyse contextuelle

Facteurs internes clés

Une des principales forces de la société est son personnel compétent et expérimenté. Le personnel a continué d'offrir des expériences exceptionnelles et de faire fonctionner efficacement la société grâce à des modèles hybrides de prestation de programmes et d'horaires de travail. Par ailleurs, Ingenium offre à son personnel des possibilités de formation et d'apprentissage ainsi que des stages, des postes d'alternance travail-études et des bourses de recherche pour soutenir le recrutement dans le secteur des musées et du patrimoine.

Ingenium cherche à maximiser et à diversifier ses propres recettes ainsi que les contributions qu'elle reçoit, faisant face à un déficit grandissant en raison du défaut d'indexation et de rajustement en fonction des coûts d'exploitation et d'immobilisations à la hausse. La société continue de favoriser l'expansion de son réseau de collaborateurs nationaux et internationaux afin de bonifier ses programmes d'apprentissage des sciences et de la technologie, de conserver sa position de chef de file numérique dans le secteur du patrimoine et d'élaborer des projets en collaboration avec les communautés de la diversité et les collectivités autochtones.

Facteurs externes clés

Tendances démographiques

Pour demeurer pertinents aux yeux de tous ceux et celles qu'ils servent, les musées canadiens doivent être conscients des changements démographiques qui se produisent dans la société, et adapter leur offre en collaboration avec les intervenants représentant un vaste éventail de besoins et de perspectives. Plus précisément, le Canada connaît une croissance démographique qui est particulièrement forte chez les immigrants et les jeunes Autochtones. Ingenium tient compte de cette diversité dans l'élaboration de ses contenus, et continue de travailler en collaboration avec les groupes depuis trop longtemps sous-représentés dans les récits d'innovation.

Tendances numériques

Étant donné le rythme rapide des changements technologiques, les possibilités croissantes d'améliorer l'accessibilité grâce à la technologie et à l'expérimentation de plus en plus poussée – réalité virtuelle, augmentée et mixte –, les musées ont plus d'occasions de créer des expériences personnalisées et adaptées pour les visiteurs tant sur place qu'en ligne. La demande pour des programmes virtuels pendant la pandémie a diminué avec la réouverture des écoles, mais les collectivités rurales et éloignées continuent de s'intéresser à la programmation en ligne.

Tendances économiques

En 2024-2025, le Canada a connu une croissance modeste de son PIB alors que les ménages ont continué de faire face à des coûts élevés pour leurs produits essentiels, notamment le logement et l'épicerie. L'incertitude économique a augmenté au quatrième trimestre avec l'application potentielle de droits de douane par le gouvernement des États-Unis.

Le tourisme national et international est revenu aux niveaux d'avant la pandémie, et le nombre de visiteurs dans les musées nationaux de la région de la capitale nationale s'est stabilisé, établissant un nouveau niveau de base postpandémie. Toutefois, le nombre de touristes dans la région devrait être inférieur à celui d'avant 2020, notamment en raison de la fermeture de l'édifice du Centre du Parlement – une importante attraction touristique à Ottawa – prévue jusqu'en 2029.

Il y a de plus en plus de concurrence dans les marchés des commandites et de la philanthropie, où 300 nouveaux organismes de bienveillance voient le jour chaque année au Canada. Compte tenu du climat d'incertitude dans le secteur privé, Ingenium doit prendre les mesures nécessaires pour demeurer une occasion attrayante pour le secteur philanthropique.

Tendances sociales

On s'attend de plus en plus à ce que les institutions publiques comme les musées contribuent à la résolution des problèmes sociaux et combler mieux les besoins de la collectivité. Ingenium reconnaît qu'en tant que plateforme nationale, elle doit orienter les discussions sur des sujets contemporains entourant la science, la technologie et l'innovation. Les musées faisant partie des rares institutions à jouir d'une grande confiance de la part du public, leur rôle est particulièrement crucial en ces temps où l'information erronée et la désinformation sont à la hausse. Ingenium applique les principes de l'impact social en tant que lentille pour rendre ses établissements, ses contenus et ses expériences plus accessibles et pertinentes pour des auditoires diversifiés.

Analyse des risques

En 2024-2025, la société a cerné, dans son plan d'entreprise, six principaux risques comme étant les plus susceptibles de nuire à sa capacité de produire les résultats visés par ses objectifs stratégiques, et qui dépassent la capacité de ses mécanismes en place. Ces risques sont décrits ci-dessous, ainsi que les mesures qui pourront les atténuer :

- Le risque qu'Ingenium ne recevra pas suffisamment de financement du gouvernement étant donné les coûts à la hausse, le défaut d'indexer le financement, et les nouvelles dépenses non provisionnées, notamment pour couvrir les paiements en remplacement d'impôts (PERI) du Centre Ingenium.
 - Ingenium a pu atténuer ce risque en 2024-2025 grâce à un financement temporaire de 5,7 millions de dollars reçu dans le cadre du budget de 2023 pour faire face à l'augmentation des coûts d'exploitation et d'entretien des bâtiments ainsi qu'à un financement de 1,53 million de dollars pour les PERI annoncé dans le budget de 2022.
- Le risque qu'Ingenium ne puisse pas réagir de façon adéquate aux fluctuations du marché, ne puisse pas rester compétitive et ne puisse pas générer suffisamment de revenus en raison d'un budget marketing limité et d'une concurrence élevée dans le domaine du tourisme dans la région de la capitale nationale.
 - Pour faire face à ce risque, Ingenium a géré les salaires et les coûts d'exploitation en fonction de la fréquentation dans les musées et a ouvert de nouvelles expositions permanentes et temporaires pour attirer des auditoires.
- Le risque que la société ne pourra pas obtenir la quantité voulue de partenariats et de contributions (y compris des dons philanthropiques) de tiers étant donné sa capacité limitée de réaliser des activités de collecte de fonds, et la perception

qu'elle est une institution fédérale entièrement financée par le gouvernement.

- Pour faire face à ce risque, Ingenium a lancé une nouvelle stratégie de partenariat, a accueilli un nouveau gestionnaire du développement des affaires dédié au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, et a continué l'élaboration d'un nouveau plan stratégique avec la Fondation Ingenium.
- Le risque que survienne un incident lié à la biosécurité ou une autre pandémie et que cela ait une incidence sur les sites d'Ingenium, sur la prestation des services ou sur la région de la capitale nationale en raison de l'environnement sanitaire mondial actuel.
 - Pour atténuer ce risque, Ingenium a commencé à réexaminer le plan directeur du MAAC pour définir des stratégies qui pourront réduire les risques en matière de biosécurité dans l'infrastructure et dans l'environnement.
- Le risque qu'Ingenium ne dispose pas d'un nombre suffisant d'employés affectés à la réalisation du plan stratégique 2020-2025 étant donné les pénuries de personnel, la nécessité de gérer le changement pour soutenir les mesures de transformation, et le budget salarial limité.
 - Pour faire face à ce risque, Ingenium a mis en œuvre un nouveau système moderne d'information pour la gestion des ressources humaines, élaboré une stratégie d'apprentissage à l'échelle de l'entreprise qui met l'accent sur les compétences clés, la conformité et le leadership, et poursuivi son projet pilote de milieu de travail hybride.
- Le risque que survienne une atteinte à la cybersécurité, c'est-à-dire que des systèmes soient désactivés, que l'intégrité de données soit compromise ou que des tiers aient accès à des renseignements sensibles en raison de l'activité croissante de logiciels malveillants et de rançongiciels et de la nécessité de mettre constamment à niveau les antivirus.
 - Pour faire face à ce risque, Ingenium a déployé le système Microsoft 365 qui comprend notamment l'authentification multifactorielle, a maintenu son assurance cybersécurité en règle, et a poursuivi les tests d'hameçonnage et la formation et la sensibilisation en matière de cybersécurité auprès du personnel.

Vérifications

Le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada effectue une vérification annuelle d'attestation des états financiers, ainsi qu'un examen spécial au moins tous les dix ans, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le BVG a réalisé un examen spécial de la société, dont le rapport a été publié au printemps 2019. Neuf recommandations d'amélioration ont été formulées, et un plan d'action a été achevé en 2021.

En 2024-2025, Ingenium a mis fin à sa vérification interne sur la protection des renseignements personnels de 2021-2022, a travaillé sur plusieurs des points de son plan d'action issu de la vérification environnementale de 2022-2023, et a élaboré et commencé à mettre en œuvre son plan d'action triennal relatif aux constats de la vérification interne de 2023-2024 sur l'accessibilité du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada.

Une vérification des procédés d'approvisionnement d'Ingenium a été réalisée en 2024-2025. À partir de 2025-2026, Ingenium élaborera et mettra en œuvre un plan d'action triennal fondé sur les conclusions de cette vérification.

À venir

Le nouveau plan stratégique 2025-2030 d'Ingenium sera lancé en 2025-2026. Ce nouveau plan est une évolution du travail accompli dans le cadre du plan stratégique 2020-2025 puisqu'il en approfondit les engagements clés : une culture d'innovation renforcée, un plus grand sentiment d'appartenance et la valorisation de la diversité dans les STIAM, et la viabilité des musées et de la collection nationale pour les générations à venir.

Afin de réagir aux attentes changeantes des auditoires partout au pays, Ingenium continuera de concevoir des expériences en personne et en ligne significatives et pertinentes. Nous maintiendrons notre offre numérique là où il y a de la demande et de l'impact, par exemple pour rejoindre les auditoires en régions nordiques et éloignées. En collaboration avec nos partenaires clés dans l'écosystème des STIAM, Ingenium augmentera la portée et l'impact de ses programmes dans le domaine des STIAM.

Ingenium approfondira ses collaborations avec les collectivités autochtones ainsi qu'avec les communautés de la diversité et les groupes militant pour une meilleure accessibilité, afin d'amplifier la diversité dans les récits, d'éliminer les obstacles qui nuisent à l'accès et de refléter la perspective de ces groupes dans l'interprétation de la collection nationale.

L'Institut de recherche d'Ingenium continuera de se pencher sur la diversité dans l'histoire et l'avenir de la science et de l'innovation grâce à des bourses, des collaborations et de la recherche stratégiques. Éclairé par sa nouvelle stratégie de recherche, l'Institut mettra l'accent sur la diversité des perspectives et des environnements, les changements transformateurs, les infrastructures et l'accessibilité et les modes de conservation novateurs.

Grâce à son Laboratoire d'innovation numérique, Ingenium maintiendra ses liens et sa participation avec les auditoires et partenaires, notamment en offrant plus d'occasions

de concevoir des expériences culturelles stimulantes et accessibles avec le secteur de la création.

Ingenium investira dans l'infrastructure et les expériences muséales qui attirent un large éventail de visiteurs de partout au Canada. Le lancement du laissez-passer Un Canada fort cet été procurera à Ingenium plus d'occasions d'accueillir les familles et les jeunes adultes, notamment en offrant des expériences mémorables à de nombreuses personnes qui viendront nous visiter pour la première fois.

Ingenium continuera de gérer ses ressources avec agilité et prudence, en fonction de la demande. La viabilité financière à long terme reste une préoccupation urgente pour Ingenium en raison de l'augmentation des coûts due à l'inflation et au vieillissement des actifs. Le financement supplémentaire temporaire pour 2025-2026 et 2026-2027 fourni par le gouvernement aidera à faire face à ces pressions à court terme.

En ces temps d'incertitude et de défis de plus en plus complexes, la mission d'Ingenium est plus cruciale que jamais. Grâce à ses musées canadiens de sciences et d'innovation, Ingenium contribue au développement des habiletés et à la diffusion des connaissances qui sont nécessaires pour affronter ces défis. En aidant nos auditoires à comprendre le passé et le présent, nous ouvrons la voie à un avenir meilleur.

Aperçu des états financiers

Au cours de l'exercice 2024-2025, Ingenium a eu un niveau d'activité normal, ayant offert sa gamme complète de programmes et d'activités sur place ainsi que des camps de jour et des visites de la collection. Ingenium a continué de présenter certains programmes virtuels et hybrides qui permettent d'atteindre les auditoires éloignés et de pérenniser les activités numériques et de rayonnement. Pendant la même période, Ingenium a mené à bien un important projet de modernisation informatique, avec le déploiement d'un nouveau système financier, d'un système de gestion du personnel et d'une nouvelle plateforme de gestion du rendement, ce qui a nécessité beaucoup d'adaptation aux changements et plusieurs formations pour le personnel.

Grâce à une gestion financière responsable et au financement supplémentaire reçu du gouvernement pour compenser les effets de l'inflation, Ingenium a pu terminer l'exercice financier en n'affichant qu'une perte mineure étant donné l'utilisation d'une partie de ses actifs nets non affectés pour investir dans le projet de modernisation des TI.

De façon générale, il n'y a pas eu de variations significatives dans les niveaux de revenus ou de charges par rapport à l'année précédente, confirmant que la reprise suivant la pandémie est achevée, et que l'exercice 2024-2025 devient la nouvelle base de référence.

Sources des fonds

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires (selon la méthode de comptabilité d'exercice) ont légèrement augmenté, passant de 47,5 millions de dollars en 2023-2024 à 49,1 millions de dollars en 2024-2025, principalement en raison de l'augmentation du montant du financement gouvernemental reçu pour les coûts d'exploitation. Un soutien financier temporaire a également été reçu pour les coûts d'entretien et d'exploitation des bâtiments, et des crédits reportés des années précédentes ont été utilisés pour achever des projets d'infrastructure qui avaient été retardés en raison de la pandémie de COVID-19.

Revenus

Ingenium a connu une légère augmentation de ses revenus totaux, qui sont passés de 13,3 millions de dollars en 2023-2024 à 14,4 millions de dollars en 2024-2025, principalement en raison de l'augmentation des frais mise en œuvre au début de 2024-2025. De plus, le montant des contributions pour les expositions et la programmation a également augmenté.

Revenus d'exploitation :

Les revenus d'exploitation ont augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente, passant de 9,2 millions de dollars en 2023-2024 à 9,8 millions de dollars en 2024-2025, ce qui correspond au niveau d'avant la pandémie. Cela est principalement dû à l'augmentation des frais pour les activités sur place et non à une augmentation de la fréquentation dans les musées, qui a été égale à celle 2023-2024.

Contributions :

Les contributions reconnues à titre de revenus varient d'une année à l'autre, en fonction des revenus requis pour financer certains programmes et monter de nouvelles expositions. Les contributions ont augmenté de 17 %, passant de 2,9 millions de dollars en 2023-2024 à 3,4 millions de dollars en 2024-2025. Plus particulièrement, les sommes importantes reçues du ministère des Pêches et Océans et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour des projets de communication scientifique, d'expositions et de présentations ont été comptabilisés comme des contributions en 2024-2025.

Produits d'intérêts :

Ingenium touche des produits d'intérêts en investissant son encaisse et ses capitaux propres dans des instruments à faible risque. Les revenus d'intérêts de 2024-2025 se sont chiffrés à 1,2 million de dollars, soit le même montant qu'en 2023-2024.

Charges

Les charges totales de 64,3 millions de dollars en 2024-2025 sont supérieures aux charges totales de 58,5 millions de dollars de l'exercice 2023-2024. Cela est principalement attribuable à l'achèvement d'importants projets d'immobilisations, à la présentation de nouvelles expositions et à l'augmentation de l'inflation par rapport à l'exercice précédent.

Responsabilités fondamentales

Préservation du patrimoine et recherche :

Les charges liées aux activités de préservation du patrimoine et de recherche ont augmenté de 15 %, passant de 5,4 millions de dollars en 2023-2024 à 6,2 millions de dollars en 2024-2025. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'embauche de personnel temporaire pour documenter et inventorier la collection qui a été déplacée vers le Centre Ingenium et pour mener de la recherche de conservation.

Expositions, programmes et rayonnement :

Les charges ont augmenté d'un peu plus de 15 %, passant de 21,2 millions de dollars en 2023-2024 à 24,4 millions de dollars en 2024-2025, principalement en raison de la présentation d'une exposition spéciale au MSTC à l'été/automne 2024. Certaines sommes plus élevées ont également été dépensées pour la conception de nouvelles expositions et présentations qui ont été possibles grâce à la contribution de partenaires.

Musées et immeubles abritant la collection :

Les charges associées à cette responsabilité fondamentale ont augmenté de 2 %, passant de 22,1 millions de dollars en 2023-2024 à 22,5 millions de dollars en 2024-2025, principalement en raison de l'achèvement de projets d'immobilisations au cours de l'exercice précédent et de l'impact de l'inflation sur les coûts non discrétionnaires des installations.

Services internes :

Les charges liées aux services internes ont augmenté de 13 %, passant de 9,9 millions de dollars en 2023-2024 à 11,2 millions de dollars en 2024-2025, ce qui s'explique par l'augmentation des activités de vente au détail, de location de salles et de concessions dans les musées, ainsi que par les investissements réalisés pour moderniser les systèmes de TI.

Résultats d'exploitation nets et situation en fin d'exercice

Les résultats d'exploitation nets ont produit une perte de 0,8 million de dollars en 2024-2025, principalement en raison des investissements réalisés dans la modernisation des systèmes informatiques, ce qui a réduit le total des actifs nets

non affectés à 8,1 millions de dollars. De façon générale, Ingenium se trouve dans une saine situation financière, bien que les projets d'immobilisations reportés, les exigences en matière de conformité non financées et les besoins relatifs aux programmes continuent d'avoir un impact sur sa viabilité financière. Le solde excédentaire actuel est donc essentiel à sa capacité de faire face à des besoins d'exploitation ou d'immobilisations limités imprévus et de rester viable à court terme.

Immobilisations et collections

Les immobilisations corporelles ont diminué, passant de 241,0 millions de dollars en 2023-2024 à 230,1 millions de dollars en 2024-2025 en raison du montant relativement important de l'amortissement enregistré en 2024-2025 en lien avec l'achèvement du Centre Ingenium et de certains projets visant la santé et la sécurité. La valeur actuelle du coût total des immobilisations d'Ingenium est de 346,3 millions de dollars.

États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers du présent rapport annuel ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes sans but lucratif; la direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. La direction est également responsable de toute autre information que renferme le rapport annuel et de la concordance, le cas échéant, de cette information avec les états financiers.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)* et à ses règlements, à la *Loi sur les musées* et ses règlements, aux règlements administratifs de la Société ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *LGFP* décrite à la note 1 afférente aux états financiers.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques, composé en majorité d'administrateurs externes. Le Comité rencontre la direction et le vérificateur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et pour discuter de points concernant la vérification, les contrôles internes et d'autres sujets financiers pertinents. Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques a examiné les états financiers et a soumis son rapport au Conseil d'administration, qui a, à son tour, examiné et approuvé les états financiers.

Le vérificateur externe de la Société, soit la vérificatrice générale du Canada, vérifie les états financiers et fait rapport au ministre responsable de la Société.



Christina Tessier
La présidente et directrice-générale



Kimberlee Hemming
Directrice générale des opérations, Personnel et services corporatifs

Le 26 juin 2025



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée national des sciences et de la technologie (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de la Soci  t  ;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de la Soci  t      poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Soci  t      cesser son exploitation;
- nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Musée national des sciences et de la technologie dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les musées* et ses règlements, les règlements administratifs du Musée national des sciences et de la technologie ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations du Musée national des sciences et de la technologie dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Musée national des sciences et de la technologie aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Musée national des sciences et de la technologie à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Annie Leclerc, CPA
Directrice principale

Ottawa, Canada
Le 26 juin 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2025	2024
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	25 947 \$	23 462 \$
Créances		
Ministères	606	816
Clients	539	644
Stocks	777	750
Frais payés d'avance	923	1 198
	28 792	26 870
Collection (note 4)	1	1
Immobilisations (note 5)	230 050	241 023
	258 843 \$	267 894 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	8 024 \$	8 400 \$
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs (note 7)	96	167
Apports reportés et produits reportés (note 8)	10 571	7 516
	18 691	16 083
Avantages sociaux futurs (note 7)	518	503
Avance à long terme (note 9)	4 208	4 208
Apports reportés liés aux immobilisations (note 10)	217 226	228 094
	240 643	248 888
ACTIF NET		
Non affecté	8 098	8 904
Investissement en immobilisations (note 11)	10 102	10 102
	18 200	19 006
	258 843 \$	267 894 \$

Obligations contractuelles, droits contractuels et éventualités (notes 16, 17 et 19)

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration

Recommandé par la direction



Neil Russon
Le président



Christian Idicula
Le président, Comité des
finances, de la vérification
et de la gestion des risques



Christina Tessier
La présidente et directrice-
générale



Kimberlee Hemming
Directrice générale des
opérations, Personnel
et services corporatifs

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2025	2024
PRODUITS		
Exploitation (Tableau 1)	9 798 \$	9 155 \$
Contributions (Tableau 1)	3 433	2 914
Intérêts	1 161	1 181
Total des produits	14 392	13 250
CHARGES (Tableau 2)		
Préservation du patrimoine et recherche	6 175	5 389
Exposition, programmes et rayonnement	24 409	21 168
Services internes	11 162	9 850
Musées et immeubles abritant la collection	22 526	22 077
Total des charges	64 272	58 484
Déficit avant les crédits parlementaires	(49 880)	(45 234)
Crédits parlementaires (note 12)	49 074	47 534
Bénéfice (perte) net de l'exercice	(806) \$	2 300 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2025	2024
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Investissement en immobilisations au début de l'exercice	10 102 \$	10 102 \$
Variation de l'investissement en immobilisations au cours de l'exercice	-	-
Investissement en immobilisations à la fin de l'exercice	10 102	10 102
ACTIF NET NON AFFECTÉ		
Bénéfice non affecté au début de l'exercice	8 904	6 604
Bénéfice (perte) net de l'exercice	(806)	2 300
Bénéfice non affecté à la fin de l'exercice	8 098	8 904
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	18 200 \$	19 006 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation a été exclu, puisqu'il n'y a aucun gain ou perte de réévaluation.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Encaissements (clients et donateurs)	15 432 \$	11 347 \$
Crédits parlementaires reçus pour les charges d'exploitation	36 861	35 723
Décaissements (fournisseurs)	(21 471)	(19 391)
Décaissements (salaires et avantages)	(29 226)	(29 845)
Encaissements reçus de la Fondation	780	353
Intérêts reçus	1 229	1 177
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 605	(636)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations	(2 785)	(10 449)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(2 785)	(10 449)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Commandites reçues pour l'acquisition d'immobilisations	62	309
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations	1 603	3 611
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 665	3 920
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 485	(7 165)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	23 462	30 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	25 947 \$	23 462 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie (la Société) a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'Ingenium - Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de protection, la location d'immeubles et les impôts fonciers. Elle comprend également une partie considérable de la charge d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société s'est conformée à la directive du Conseil du Trésor incluant l'implémentation des amendements ultérieurs à la directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor.

2. Méthodes comptables

Les méthodes comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément à la série 4200 des normes comptables canadiennes du secteur public applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de Paiements Canada, et avec une cote de solvabilité de bonne qualité (A-1, A ou mieux) notée par la Société canadienne d'évaluation du crédit (DBRS).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés proviennent des crédits non utilisés et des contributions reportées d'individus et d'entreprises pour des fins déterminées.

(c) Créances

Les créances sont présentées à des montants que l'on prévoit réaliser ultimement. La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats sous les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale. Les articles de la collection vendus, si applicable, sont comptabilisés comme des revenus au cours de l'exercice où ils sont vendus.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments qui appartenaient au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de

la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations. Les expositions permanentes représentent des coûts qui sont directement attribuables à l'exposition et qui correspondent à la définition d'une immobilisation corporelle. Elles peuvent comprendre ce qui suit : salaires et avantages sociaux des employés, frais de services professionnels, structures d'expositions permanentes et de bâtiments, images et droits d'auteur.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de charges dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 12 ans
Matériel	5 à 12 ans
Logiciel	5 ans
Expositions permanentes	5 à 10 ans

Les terrains et les projets d'immobilisations en cours ne sont pas amortis. Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont été comptabilisés à titre de courus et sont recalculés chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. Les congés de maladie non utilisés sont reportés jusqu'à ce que l'employé quitte la Société, auquel l'employé n'a droit à aucun paiement à ce titre et la Société n'a plus aucune obligation financière. La Société comptabilise le coût des congés de maladie futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction des données démographiques des employés et de l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables incluant les expositions ayant une durée de vie utile de plus d'un an sont initialement comptabilisés comme apports reportés sur l'état de la situation financière. Quand un achat d'immobilisation est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de produits selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des charges précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats durant la période au cours de laquelle ces charges sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Exploitation

Les produits découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, l'exploitation agricole, le stationnement et d'autres produits. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'obligation de prestation est satisfaite. Les ventes d'adhésions et les ventes connexes de laissez-passer de stationnement rencontrent la définition d'obligations de prestation remplies progressivement et sont donc reportées et constatées sur la durée de l'accord d'adhésion. Pour les autres produits d'exploitation, l'obligation de prestation est satisfaite au moment où la vente de produits est conclue ou les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions de commandites reçues pour l'achat des immobilisations amortissables incluant les expositions ayant une durée de vie utile de plus d'un an sont comptabilisées à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisées à titre de produits selon la même méthode et sur la même période que les expositions connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats durant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non affectées sont comptabilisées à titre de produits à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et que sa rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'utilisés dans le cours normal des activités de la Société et auraient autrement été achetés, sont comptabilisés à leur juste valeur estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les objets donnés à la collection (note 4) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 31 mars.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont rapportés à l'état des résultats. Les gains sont rapportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitations et les pertes sont rapportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie, et les créances nettes des taxes à recevoir. Les passifs financiers incluent les avances à long terme, les comptes créditeurs et les charges à payer.

(k) Opérations entre apparentés

i) Opérations entre entités

Les opérations inter-entités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations inter-entités sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations inter-entités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.
- Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations inter-entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

I) Passifs éventuels

Les passifs éventuels représentent des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société fait des investissements à court terme et faible risque dans des placements à revenus fixes et des comptes d'épargne à intérêts élevés. Le rendement global du portefeuille au 31 mars 2025 était de 2,92 % (2024 - 5,17 %).

(en milliers de dollars)	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 947 \$	23 462 \$
Moins les montants alloués à des fins affectées	(9 662)	(6 204)
Trésorerie et équivalents de trésorerie non affectés	16 285 \$	17 258 \$

Les montants alloués à des fins affectées représentent les crédits parlementaires non utilisés et les commandites reçues pour des projets spécifiques.

4. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques. » Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;

- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025, la Société s'est départie de 128 objets (2024 - 123 objets) pour un montant total de 700 \$ (2024 - 1 000 \$). Les recettes ont été utilisées pour des services de gestion des collections.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025, la Société a acquis 452 objets (2024 - 64 objets) pour ses collections, par l'entremise du processus d'acquisition/aliénation d'artefacts.

5. Immobilisations

(en milliers de dollars)						
	2025			2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	10 102 \$	- \$	10 102 \$	10 102 \$	- \$	10 102 \$
Bâtiments	262 740	71 211	191 529	263 097	64 900	198 197
Améliorations aux bâtiments	31 070	14 594	16 476	31 552	15 383	16 169
Mobilier de bureau	1 455	1 084	371	1 423	923	500
Matériel	6 288	3 672	2 616	5 891	3 113	2 778
Logiciel	325	296	29	324	281	43
Expositions permanentes	34 106	25 385	8 721	34 918	23 409	11 509
Immobilisations incorporelles	25	-	25	25	-	25
Projets d'immobilisations en cours	181	-	181	1 700	-	1 700
	346 292 \$	116 242 \$	230 050 \$	349 032 \$	108 009 \$	241 023 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, la Société a cédé des actifs d'un coût d'acquisition de 4 460 000 \$ (2024 - 3 764 000 \$) et d'une valeur comptable nette de 15 000 \$ (2024 - 49 000 \$).

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025 comprennent un montant de 292 000 \$ pour des transactions en capital qui ne requéraient pas l'utilisation de trésorerie et équivalents de trésorerie et qui sont donc exclues de l'état des flux de trésorerie (2024 - 1 358 000 \$).

6. Crédoiteurs et charges à payer

(en milliers de dollars)	2025	2024
Comptes fournisseurs	3 486 \$	3 849 \$
Ministères, organismes et sociétés d'État	2 830	3 083
Salaires à payer et autres passifs liés aux salaires	1 708	1 468
	8 024 \$	8 400 \$

7. Avantages sociaux futurs

(a) Régime de retraite

Le président du Conseil du Trésor du Canada détermine les cotisations obligatoires de l'employeur en se basant sur un multiple des cotisations obligatoires des employés. Le taux général des cotisations obligatoires de l'employeur en vigueur pour l'exercice 2024-2025 était dépendant de la date d'embauche de l'employé. Pour les dates d'embauche précédant le 1 janvier 2013, le taux des cotisations générales de la Société en vigueur à la fin de l'année était 9,06 % (2024 - 9,35 %), et pour les dates d'embauche subséquentes au 31 décembre 2012, le taux des cotisations générales de la Société en vigueur à la fin de l'année était 7,95 % (2024 - 7,94 %). Des cotisations totales de 2,15 M\$ (2024 - 2,22 M\$) ont été comptabilisées en tant que charges de l'année courante.

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations liées au régime. En général, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service donnant droit à une pension, multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec, et sont indexées au taux d'inflation.

(b) Indemnités de départ, prestations de cessation d'emploi et congés de maladie

À la date de l'état de la situation financière, les renseignements utiles à l'égard de ces régimes sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	712 \$	665 \$
Coût de l'exercice	90	346
Indemnités versées au cours de l'exercice	(145)	(299)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	657	712
Pertes actuarielles non amorties	(43)	(42)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	614 \$	670 \$
Tranche à court terme	96 \$	167 \$
Tranche à long terme	518	503
Passif au titre des prestations constituées	614 \$	670 \$

8. Apports reportés et produits reportés

Les produits reportés représentent les montants reçus avant que les services soient rendus ou dus au 31 mars. Les crédits parlementaires reportés représentent les crédits parlementaires approuvés et reçus pour des projets en cours ou reçus d'avance. Les apports reportés représentent les fonds reçus à une fin précise et pour lesquels les charges connexes n'ont pas encore eu lieu.

Les changements apportés au solde d'apports reportés et de produits reportés au cours de l'exercice sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Solde au début de l'exercice	7 516 \$	14 490 \$
Plus :		
Apports affectés de la Fondation de la Société des musées de sciences et technologies	780	353
Crédits parlementaires affectés reçus ou dus	-	-
Commandites et autres contributions reçues ou dues	5 900	2 663
Fonds reçus pour l'offre des biens et des services	2 105	2 336
Moins :		
Apports affectés de la Fondation de la Société des musées de sciences et technologies	(780)	(353)
Crédits parlementaires affectés utilisés	(491)	(7 443)
Commandites et autres contributions utilisées au cours de la période	(1 950)	(2 300)
Fonds utilisés pour l'offre des biens et des services	(2 509)	(2 230)
Solde à la fin de l'exercice	10 571 \$	7 516 \$

Au 31 mars 2025, les crédits parlementaires reportés non utilisés s'élèvent à 3 132 000 \$ (2024 - 3 623 000 \$), les subventions et commandites reportées s'élèvent à 6 530 000 \$ (2024 - 2 581 000 \$) et les autres produits reportés s'élèvent à 909 000 \$ (2024 - 1 312 000 \$).

9. Avance à long terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

(en milliers de dollars)	2025	2024
Financement pour la construction d'installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$
	4 208 \$	4 208 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. En date du 31 mars 2025, un mécanisme de remboursement n'a pas encore été établi pour le financement reçu concernant la construction d'installations lucratives. La Société n'est pas tenue de verser des intérêts sur ce financement.

10. Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent la portion non amortie des crédits parlementaires et des commandites affectés à l'achat d'immobilisations amortissables. Les apports reportés relativement aux immobilisations sont comptabilisés au titre de crédits parlementaires et de commandites selon la même méthode et pour les mêmes périodes sur lesquelles l'immobilisation connexe est amortie.

Les changements aux apports reportés relativement au solde d'immobilisations sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Solde au début de l'exercice	228 094 \$	229 038 \$
Montants utilisés pour l'achat d'immobilisations	1 720	11 076
Amortissement de l'apport reporté lié aux immobilisations	(12 588)	(12 020)
Solde à la fin de l'exercice	217 226 \$	228 094 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, le financement d'acquisition d'immobilisations au moyen de crédits parlementaires totalisait 1 658 000 \$ (2024 - 10 490 000 \$) et au moyen de commandites s'élevait à 62 000 \$ (2024 - 586 000 \$). Au 31 mars 2025, l'amortissement des crédits parlementaires liés aux immobilisations totalisait 11 801 000 \$ (2024 - 11 200 000 \$) et celui des apports reportés de commandites liés aux immobilisations s'élevait à 787 000 \$ (2024 - 812 000 \$).

11. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations représente le coût historique estimatif des terrains crédités à l'actif net à l'état de la situation financière et se détaille comme suit:

(en milliers de dollars)	2025	2024
Immobilisations (note 5)	230 050 \$	241 023 \$
MOINS les montants financés par:		
Avance à long terme (note 9)	(4 208)	(4 208)
Apports reportés liés aux immobilisations (note 10)	(217 226)	(228 094)
PLUS:		
Amortissement cumulé sur les installations au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada financées par l'avance à long terme (note 9) au 31 mars	1 486	1 381
Solde à la fin de l'exercice	10 102 \$	10 102 \$

12. Crédits parlementaires

(en milliers de dollars)	2025	2024
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	38 404 \$	29 983 \$
BUDGET SUPPLÉMENTAIRES DES DÉPENSES:		
Indemnités de départ et salaires rétroactifs	36	3 825
Soutien financier aux musées nationaux	-	5 452
	38 440	39 260
Crédits parlementaires reportés utilisés dans l'exercice	491	7 443
Crédits parlementaires approuvés au cours de l'exercice pour des dépenses d'acquisitions d'immobilisations au cours d'exercices ultérieurs	-	-
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(1 657)	(10 376)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	11 800	11 207
Crédits parlementaires	49 074 \$	47 534 \$

13. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré depuis le 1^{er} avril 2008 en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation est une entité juridique distincte de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et elle a pour mandat de recueillir des fonds qui serviront en totalité à des projets déterminés par la Fondation.

La Fondation recueille des fonds auprès de mécènes, de sociétés, d'associations et de la collectivité. Les contributions de la Fondation à la Société sont comptabilisées à titre de produits de contribution dans l'état des résultats de la Société. Pour l'exercice 2024-2025, la Fondation a versé 780 000 \$ (2024 - 568 000 \$) à la Société. Ces fonds ont été dépensés conformément aux souhaits des donateurs.

La Société et la Fondation sont liées en vertu de l'intérêt économique de la Société dans la Fondation. On considère que la Société a beaucoup d'influence, étant donné que la raison d'être de la Fondation est intégrée à celle de la Société, et compte tenu de la participation de la Société à l'établissement des politiques et de l'orientation stratégique de la Fondation et des sommes importantes recueillies par la Fondation au profit de la Société.

En 2024-2025, les charges directes reliées aux coûts de collecte de fonds et engagées par la Société ont été absorbées par la Société pour reconnaître les efforts déployés par la Fondation pour attirer des commandites qui ont été comptabilisées directement dans les états financiers de la Société, pour la somme de 311 000 \$ (2024 - 289 000 \$). Aucun montant n'a été enregistré à titre de compte à recevoir de la Fondation par la Société (2024 - 0\$).

Au 31 mars 2025, la Fondation n'avait aucune somme à verser à la Société (2024 - 0 \$).

La politique de la Société est de ne pas allouer les coûts relatifs à l'entretien du bâtiment et du matériel, aux services administratifs et à la technologie de l'information à d'autres fonctions de

la Société et à la Fondation. Les frais de soutien administratif fournis gratuitement à la Fondation sont estimés à 85 000 \$ (2024 - 65 000 \$).

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés à ceux de la Société et sont disponibles sur simple demande.

14. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnus par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies au RFC en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. Cet accord est régi par un contrat de location entre la société et RFC qui expire en juin 2040 avec des options de prolongation jusqu'en juin 2050. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, ces opérations ne sont pas comptabilisées dans les présents états financiers.

15. Instruments financiers et l'exposition aux risques

La Société a déterminé et évalué son exposition aux risques de la façon suivante :

(a) Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances nettes des taxes à recevoir et des créditeurs et charges à payer de la Société correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour la Société, associé à un manquement de la part d'une contrepartie à assumer ses obligations financières et découle principalement de la trésorerie et équivalents de trésorerie (incluant la portion affectée), et des créances nettes des taxes à recevoir de la Société. La Société considère que le risque n'est pas important.

i) Trésorerie

La Société a déposé la trésorerie auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association canadienne des paiements. La Société a déterminé que le risque de perte n'est pas important.

ii) Équivalents de trésorerie

La Société gère son exposition au risque de crédit découlant des équivalents de trésorerie de 14 044 000 \$ (2024 - 13 518 000 \$) en se limitant à des placements à revenu fixe à court terme. Selon la politique de la Société sur les placements et les activités bancaires, les obligations de société doivent avoir une cote de solvabilité de bonne qualité (A-1, A ou mieux) notée par la Société canadienne d'évaluation du crédit (DBRS).

iii) Créances

La Société est exposée au risque de crédit provenant des clients dans le cours normal de ses activités. Au 31 mars 2025, les créances nettes des taxes à recevoir totalisaient 612 000 \$ (2024 - 790 000 \$). Les créances sont nettes de la provision pour créances douteuses de 92 000 \$ (2024 - 2 000 \$), qui est établie selon le risque de crédit particulier associé aux clients et aux autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit relatif aux créances est limitée en raison de la faible valeur des opérations avec les clients autres que les ministères.

La variation dans la provision pour les créances douteuses au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2025 consistait en une augmentation de 90 000 \$ (2024 - diminution de 19 000 \$) relativement aux soldes en souffrance.

Au 31 mars 2025, 155 000 \$ (2024 - 241 000 \$) des créances étaient en souffrance (plus de 30 jours) sans pour autant avoir subi de dépréciation.

(c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les variations du prix de marché, telles que les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers. La Société considère que le risque n'est pas important.

i) Risque de change

La Société est exposée au risque de change sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses créditeurs principalement libellés en dollars américains.

La Société pratique ses activités principalement au Canada. Le risque de change est très limité à cause de la faible valeur des transactions dans des monnaies autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et le passif à court terme comprenaient respectivement 207 000 \$ US (2024 - 51 000 \$ US) et 3 000 \$ US (2024 - 2 000 \$ US), qui sont exposés aux fluctuations du taux de change des dollars américain et canadien.

L'incidence approximative d'une hausse de 10 % du dollar canadien comparativement au dollar américain sur ces soldes exposés au 31 mars 2025 représente une augmentation de 29 000 \$ (2024 - 7 000 \$) de la perte nette. L'incidence approximative d'une baisse de 10 % représente une diminution de 29 000 \$ (2024 - 7 000 \$) de la perte nette.

Une sensibilité de 10 % a été choisie, ce qui est considéré comme étant raisonnable compte tenu du niveau actuel des taux de change et de la volatilité des taux historiques et des attentes du marché en matière d'évolution du dollar canadien et du dollar américain.

ii) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie. Le risque n'est pas important en raison de leur nature à court terme.

(d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'assumer ses obligations financières à leur échéance. Les obligations financières incluent les créditeurs et charges à payer, et le remboursement de l'avance à long terme.

La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie (note 3). L'objectif de la Société quant à la gestion du risque de la liquidité est de gérer les opérations et les dépenses de trésorerie au sein du crédit autorisé par le Parlement et de ses produits auto-générés.

Au 31 mars 2025, la totalité des créiteurs et charges à payer est exigible à l'intérieur d'une période de 365 jours (2024 - 365 jours). Aucun mécanisme de remboursement n'a encore été établi pour l'avance à long terme de la Société.

Les objectifs, politiques et processus de la Société en matière de gestion des risques, de même que les méthodes utilisées pour les mesurer, correspondent à ceux qui étaient en place au 31 mars 2024.

16. Obligations contractuelles

Au 31 mars 2025, la Société s'était engagée dans divers contrats pour la construction de bâtiments, la location d'immeubles, des services de protection, des services de gestion d'installation, des services de publicité et des licences informatiques, pour un montant total de 17 446 000 \$. Les versements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices et les exercices ultérieurs sont :

(en milliers de dollars)	2025
2025-26	6 824
2026-27	5 654
2027-28	3 261
2028-29	1 684
2029-30	23
2030-31 et exercices ultérieurs	-
	17 446 \$

17. Droits contractuels

Au 31 mars 2024, la Société a conclu diverses ententes pour la commandite d'expositions et de programmes pour un total de 802 000 \$. Voici la valeur capitalisée minimale qui devrait être recueillie pour les cinq prochains exercices :

(en milliers de dollars)	2025
2025-26	639
2026-27	98
2027-28	30
2028-29	30
2029-30	5
	802 \$

La Société a également conclu diverses ententes dont la valeur capitalisée totale ne peut être déterminée. Ces ententes sont prévues pour des périodes allant jusqu'à 5 ans et comprennent les opérations du stationnement de visiteurs, la production de lait, les investissements bancaires et les revenus des services alimentaires.

18. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours de l'exercice, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais. Ces services ne sont pas significatifs par rapport aux opérations de la Société, et par conséquent, ne sont pas présentés dans l'état des résultats de la Société.

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 13) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 14) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

19. Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou actions judiciaires soient intentées contre elle. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société. Au 31 mars 2025, aucune provision n'a été comptabilisée basée sur l'évaluation du passif potentiel par la Société et des firmes d'avocat externes (2024 - aucune provision). L'effet, le cas échéant, de la résolution finale de ces poursuites sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel elles pourront être déterminées. Au 31 mars 2025, la Société n'a pas d'actif éventuel à présenter.

TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS

pour l'exercice terminé le 31 mars

Produits d'exploitation

(en milliers de dollars)	2025	2024
Droits d'entrée et programmes		
Sciences et technologie	2 226 \$	2 128 \$
Aviation et espace	1 195	1 055
Agriculture et alimentation	927	967
Adhésion	1 164	1 022
Ventes dans les boutiques	1 509	1 430
Stationnement	962	938
Location des installations et concessions	692	621
Activités de la Ferme	499	469
Expositions itinérantes	308	237
Divers	316	288
TOTAL	9 798 \$	9 155 \$

Contributions

(en milliers de dollars)	2025	2024
Subventions et commandites	1 399 \$	1 611 \$
Autres contributions des individus et des sociétés	1 254	950
Contributions de la Fondation	780	353
TOTAL	3 433 \$	2 914 \$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES

pour l'exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024 ¹
Coûts du personnel	29 127 \$	26 301 \$
Amortissement et radiation d'immobilisations	12 693	12 124
Frais de gestion immobilière	3 697	3 176
Paiements versés en remplacement d'impôts	3 326	3 257
Services professionnels et spéciaux	2 881	2 379
Matériaux et fournitures	2 880	2 919
Services publics	2 628	2 672
Réparation et entretien	1 666	1 840
Location et fabrication d'expositions	1 462	476
Services de protection	1 199	1 158
Coût des marchandises vendues - Boutiques	809	724
Marketing et publicité	544	453
Divers	339	166
Déplacement et hospitalité	237	171
Fret, messageries et camionnage	213	174
Télécommunications	209	227
Assurance	156	166
Acquisition d'objets pour la collection	147	48
Location de matériel	59	53
Total	64 272 \$	58 484 \$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Annexe : information financière relative aux changements climatiques

Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada reconnaît la nécessité impérative d'assurer la durabilité environnementale et de lutter contre les changements climatiques. Dans ses trois musées d'Ottawa, Ingenium inspire et fait découvrir au public les sciences et la technologie, renforçant les connaissances et habiletés des visiteurs en matière d'innovation afin de cultiver la capacité collective de faire face aux enjeux mondiaux, y compris ceux entourant les changements climatiques.

Le présent rapport sur les risques financiers et occasions à saisir en lien avec le climat prend appui sur le cadre fourni par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC), et s'aligne sur la Stratégie pour un gouvernement vert (2024) du fédéral et ses orientations en matière de rapports (2022).

Ce premier rapport fournit de l'information fondamentale sur les risques et les occasions à saisir en lien avec le climat dans les milieux d'exploitation intérieurs et extérieurs d'Ingenium. Ingenium entend enrichir progressivement les prochaines éditions du présent rapport, notamment en réalisant une évaluation de l'importance relative, en intégrant une démarche d'évaluation des risques et des occasions favorables dans son cadre de gestion des risques organisationnel, et en quantifiant financièrement les risques et les occasions de plus grande importance.

Engagement envers la durabilité

Ingenium s'est engagée à comprendre et à minimiser les impacts négatifs potentiels de ses activités sur l'environnement et les écosystèmes. Dans son plan stratégique 2025-2030, Ingenium s'engage à améliorer son rendement environnemental et à outiller son personnel pour soutenir ce travail. Ingenium doit aussi investir dans l'écologisation de ses actifs immobiliers et assurer sa résilience face aux répercussions des changements climatiques. Ingenium mène actuellement des consultations en lien avec une éventuelle stratégie verte et un plan d'action connexe qui seront lancés en 2025. Conformément à la Stratégie pour un gouvernement vert du fédéral, Ingenium travaille à définir des objectifs de réduction progressive de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), dans le but d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 si ses ressources financières le permettent.

La stratégie et le plan d'action s'appuient sur le travail environnemental entrepris par Ingenium il y a plusieurs années, notamment le captage et la production d'énergie solaire au Musée des sciences et de la technologie du Canada (rénové en 2017) et au Centre Ingenium (construit en 2019). Un bilan carbone a été effectué en 2021, et le travail de mise en œuvre du plan d'action issu de cette vérification se poursuit. Ingenium a acheté deux véhicules électriques, et continuera de remplacer ses véhicules par des VE. Une multitude d'expositions, de programmes et d'activités en lien avec les changements climatiques, l'action climatique et l'impact des humains sur

l'environnement ont été conçus et présentés, tant à l'intention du grand public que des jeunes en particulier.

Gouvernance

Les organes de gouvernance responsables de prendre les décisions relatives au rendement environnemental à Ingenium sont les suivants :

- Le *conseil d'administration* établit l'orientation stratégique et les politiques de gouvernance, approuve les budgets et les plans d'investissement et supervise la gestion des risques. Le conseil se rapporte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes en ce qui concerne la gestion des affaires et des activités de l'organisme, et veille à ce que toutes les fonctions et obligations confiées à Ingenium soient remplies.
 - Le *Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques* du Conseil d'administration est responsable des politiques, des plans et des pratiques en matière financière, immobilière et de gestion des risques. Ce comité examine et recommande l'approbation de la divulgation de l'information financière.
- Le *président-directeur général* ou la *présidente-directrice générale* (PDG) appuyé(e) par l'*équipe de la haute direction* gère l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des plans ainsi que les activités des programmes, les opérations, l'affectation des ressources, l'atténuation des risques et la conformité. Le ou la PDG est responsable devant le conseil d'administration de la gestion des obligations courantes d'Ingenium.
 - Le ou la chef de l'exploitation, Personnes et services corporatifs, est le membre de l'équipe de la haute direction qui est responsable de la gestion des finances et des actifs, et est le champion de l'écologisation et de la durabilité.

(Plus d'information sur la gouvernance est présentée dans la section *Gouvernance* ci-dessus.)

Stratégie

En 2022, la survenue d'un événement météorologique en lien avec les changements climatiques a été considérée comme un risque distinct dans le registre des risques d'Ingenium. Les autres risques physiques ou de transition liés au climat se situent dans les catégories suivantes : santé et sécurité, infrastructures bâties, croissance et entretien de la collection, et réputation et confiance.

Risque et description	Facteurs	Impacts potentiels	Mesures de contrôle	Évaluation
Événement météorologique lié au climat : Ingenium pourrait ne pas être en mesure d'assurer la sécurité de son personnel, de ses visiteurs, de ses animaux de ferme et de ses actifs alors que les événements météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents et plus graves en raison des changements climatiques.	Augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes (tornades, variations extrêmes de la température, précipitations intenses, etc.). État et emplacement des infrastructures. Présentation de programmes et d'activités spéciales en plein air. Coût des travaux de mise à niveau des infrastructures pour faire face aux conditions météorologiques extrêmes.	Blessures, maladies ou décès d'humains ou d'animaux. Pertes financières liées à la fermeture de musées, aux annulations et à la diminution de la fréquentation. Augmentation des primes d'assurance. Coût de réparation ou de remplacement des infrastructures endommagées. Endommagement ou destruction d'artefacts.	Communication et formation sur les politiques et la réglementation visant la santé et la sécurité. Plans de préparation aux situations d'urgence et de continuité des activités. Plans annuels d'entretien et d'investissement dans les immeubles.	Probabilité : probable (4) Impact : modéré (3) Horizon : court (0-2 ans)

Outre les risques liés aux phénomènes climatiques, dont la survenue serait rapide et aurait des effets potentiellement néfastes et qui sont donc considérés comme les plus importants à inclure dans le registre des risques d'Ingenium, une série de risques secondaires liés au climat et à la transition vers une économie à faible émission de carbone et auxquels Ingenium est intrinsèquement exposée a également été cernée. Ingenium examine en outre les occasions qu'elle pourrait exploiter pour mieux s'adapter aux changements climatiques. Ces sous-risques et occasions ont été identifiés par les coprésidents du groupe de travail sur l'écologisation et le contrôleur, avec l'aide d'une personne de l'externe ayant de l'expertise en matière d'environnement.

Les tableaux ci-dessous énumèrent et décrivent les risques et occasions liés au climat ainsi que l'horizon temporel dans lequel ils pourraient se produire, le tout en se fondant sur les ressources actuelles et l'information connue à ce jour. Le plan stratégique et d'action en matière d'écologisation d'Ingenium visera à contrôler et à compenser l'impact potentiel des risques physiques et de transition.

Sous-risques physiques :

Risque et description	Facteurs	Impacts potentiels	Mesures de contrôle	Horizon
<i>Réchauffement climatique :</i> l'augmentation de la température a un impact négatif sur la consommation d'énergie et les milieux extérieurs.	Niveau de GES dans l'atmosphère. Augmentation de la température. Modification des régimes de précipitations (augmentation des chutes de neige, des quantités de pluie tombées et des sécheresses). Présentation de programmes et d'activités spéciales en plein air.	Pertes financières en raison de la diminution des programmes et de la fréquentation, en particulier au MAAC. Difficulté de maintenir les espaces intérieurs, et augmentation des coûts des services publics et des frais d'entretien des systèmes de bâtiments.	Communication et formation sur les politiques et la réglementation visant la santé et la sécurité. Entretien des immeubles.	Court (0-2 ans)
<i>Mauvaise qualité de l'air :</i> dégradation de la qualité de l'air liée à la pollution et à d'autres facteurs.	Fumée provenant des feux de forêt plus nombreux. Niveau de la pollution atmosphérique. Présentation de programmes et d'activités spéciales en plein air.	Pertes financières associées à la diminution de la programmation extérieure. Difficulté de contrôler la qualité de l'air à l'intérieur. Usure accélérée des systèmes de filtration de l'air et augmentation des coûts d'entretien.	Communication et formation sur les politiques et la réglementation visant la santé et la sécurité. Entretien des immeubles.	Court (0-2 ans)
<i>Inondations :</i> la rivière des Outaouais cause des inondations au Musée de l'Aviation et de l'Espace du Canada.	Importance des précipitations et des cycles de gel et de dégel. Augmentation du niveau de l'eau et érosion des berges. État des immeubles.	Pertes financières associées à la fermeture et à la réparation des actifs. Endommagement des artefacts.	Plan de préparation aux situations d'urgence.	Long (5-10 ans)

<i>Perturbations de l'alimentation énergétique :</i> défaillance des systèmes d'énergie et pannes de courant prolongées.	Augmentation de la demande énergétique en raison des températures extrêmes. Augmentation de la demande en électricité et de la dépendance à l'électricité.	Pertes financières liées à la fermeture de musées, aux annulations et à la diminution de la fréquentation. Incapacité de contrôler les espaces intérieurs.	Systèmes d'éclairage de secours et génératrices à certains sites. Augmentation de la production d'énergie solaire.	Court (0-2 ans)
--	---	---	---	-----------------

Risques de transition :

Risque et description	Facteurs	Impacts potentiels	Mesures de contrôle	Horizon
<i>Politique climatique :</i> tarification du carbone, réglementation des émissions de GES et obligation de fixer des objectifs de carboneutralité.	Coût des efforts de réduction des émissions de GES, y compris le coût de la rénovation des infrastructures. Tarification du carbone ou taxes sur les importations en provenance de pays à fortes émissions de carbone.	Augmentation des coûts de l'énergie liés à l'exploitation et à la chaîne d'approvisionnement. Exigences plus strictes en matière de déclaration des GES et des coûts associés.	Exploration d'options de rechange plus vertes dans le plan d'investissement dans les immobilisations. Augmentation de la production d'énergie solaire.	Moyen (3-5 ans)
<i>Technologie :</i> investissements requis pour réduire les émissions et s'adapter aux changements.	Âge et état des immeubles. Manque de fonds pour effectuer les rénovations visant à réduire les émissions de GES.	Coûts à long terme plus élevés en raison des réparations récurrentes et des systèmes vieillissants non remplacés par des systèmes plus écologiques.	Exploration d'options de rechange plus vertes dans le plan d'investissement dans les immobilisations.	Moyen (3-5 ans)

<i>Réputation :</i> perception publique des messages d'Ingenium et des gestes posés dans le domaine des changements climatiques.	Écart entre les contenus proposés par Ingenium et ses pratiques environnementales. Coût des initiatives écologiques.	Baisse de la fréquentation et pertes financières associées. Perte de la confiance du public et de la perception d'Ingenium en tant qu'autorité dans son domaine.	Engagement auprès des parties prenantes. Stratégie d'écologisation et plan d'action écologique en cours d'élaboration, le tout accompagné d'une stratégie de communication.	Moyen (3-5 ans)
---	---	---	--	-----------------

Étant donné ses activités et établissements, Ingenium a défini les occasions suivantes en matière de climat :

Occasion	Description	Impacts potentiels
<i>Utilisation efficace des ressources</i>	Trouver des façons plus efficaces d'utiliser les services publics (l'eau, l'énergie, etc.).	Utilisation réduite des ressources. Réduction des coûts d'exploitation.
<i>Sources d'énergie</i>	Investir dans des infrastructures écoénergétiques sans émissions de GES, l'énergie solaire p. ex.	Diminution des émissions de GES. Réduction des coûts d'exploitation grâce à l'autoproduction d'électricité.
<i>Résilience</i>	Investir dans des infrastructures capables de résister aux phénomènes météorologiques extrêmes.	Atténuation des conséquences des phénomènes extrêmes et chroniques liés aux changements climatiques. Amélioration des conditions en matière de santé et sécurité.
<i>Engagement public</i>	Élaborer et diffuser des contenus liés au climat et créer des espaces permettant au public de s'informer et de discuter des questions environnementales.	Sensibilisation publique et gestes posés en ce qui concerne les changements climatiques. Projecteurs braqués sur les innovations durables. Alignement des contenus sur les mesures prises par Ingenium en lien avec les changements climatiques. Renforcement des partenariats avec des organismes ayant les mêmes valeurs.
<i>Engagement des fournisseurs</i>	Privilégier les contrats d'approvisionnement ou de services avec des entreprises ayant pris des engagements et établi des objectifs en matière de climat.	Réduction de l'impact environnemental des biens et services achetés. Action climatique dans le secteur privé.
<i>Refuge public</i>	Offrir l'abri en cas de phénomènes météorologiques extrêmes.	Réutilisation des actifs d'Ingenium pour le bien-être des Canadiens.

Gestion des risques

Ingenium a établi un cadre de gestion intégrée des risques qui utilise un profil de risque pour évaluer, surveiller, signaler et traiter ses principaux risques, ainsi qu'un registre des risques pour cerner et consigner tous les risques qui pourraient nuire à la réalisation du plan stratégique de 2025-2026 à 2029-2030. Les niveaux de risque sont évalués au moyen d'échelles d'impact et de probabilité à cinq niveaux et de critères connexes définis à Ingenium.

L'identification et l'évaluation des risques liés au climat sont des responsabilités partagées.

- Le conseil d'administration est responsable d'assurer que les décisions en matière de gouvernance intègrent une gestion responsable des risques, et de superviser les mesures d'atténuation des risques entreprises par la direction.
- Le Comité des finances, de la vérification et des risques (CFVR) est responsable de superviser les pratiques d'Ingenium en matière de gestion des risques organisationnels.
- À la tête de l'équipe de la haute direction, le ou la PDG est responsable d'assurer la gestion des risques organisationnels. Les hauts dirigeants sont les propriétaires des risques, et avec l'appui de leurs équipes de gestion, ils atténuent les risques dans leur domaine fonctionnel.
- Le Secrétariat de la société coordonne la démarche de gestion des risques organisationnels, fournit les outils nécessaires et veille à ce que le conseil d'administration et ses comités reçoivent les rapports connexes.
- Le champion de l'écologisation et de la durabilité est responsable des risques liés aux changements climatiques.
- Le groupe de travail sur l'écologisation est responsable de porter à l'attention du champion de l'écologisation et de la durabilité les risques liés à l'environnement ou aux changements climatiques qui pourraient avoir une incidence sur les activités d'Ingenium.
- Tous les employés sont responsables de cerner et d'atténuer les risques dans leur domaine de responsabilité.

Mesures et cibles

Les émissions d'Ingenium sont quantifiées selon la méthodologie du *Protocole sur les gaz à effet de serre : norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise* (édition révisée) de GHG Protocol. Les données d'activité et facteurs d'émission des documents suivants ont été utilisés :

- Les lignes directrices fédérales de la Stratégie pour un gouvernement vert visant la déclaration de données
- Le Rapport d'inventaire national du gouvernement du Canada
- les facteurs d'émission pour les inventaires de gaz à effet de serre de l'Environmental Protection Agency's des États-Unis

- Les facteurs de conversion du gouvernement du Royaume-Uni pour la déclaration des gaz à effet de serre
- La norme de comptabilisation et de déclaration de la chaîne de valeur d'entreprise (champ d'application 3) du World Resources Institute et du World Business Council on Sustainable Development

Les émissions sont réparties dans trois champs d'application :

- Champ d'application 1 : émissions directes d'actifs détenus par une entreprise (p. ex., installations et équipements)
- Champ d'application 2 : émissions indirectes provenant d'énergie achetée
- Champ d'application 3 : toutes les autres émissions indirectes (p. ex., transport et déplacements, biens et services achetés)

Les émissions de GES d'Ingenium sont présentées ci-dessous par rapport à l'année de référence 2018-2019, pour les années 2021-2022 et 2024-2025. Il est à noter qu'Ottawa a connu des températures hivernales plus chaudes que la normale en 2024-2025, et que le parc immobilier a été réduit de 2019 à 2022. L'intensité énergétique du portefeuille immobilier d'Ingenium en 2024-2025, qui se chiffre à 0,86 GJ/m², se compare favorablement aux mesures de référence. La consommation électrique médiane par surface brute de l'International Association of Museum Facility Administrators est de 1,32 GJ/m², tandis que l'Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie (2009) de Ressources naturelles Canada précise que l'intensité énergétique moyenne des bâtiments se situe à 0,95 GJ/m².

GES (tonnes d'équivalent CO₂)	2018-2019 Réels	2021-2022 Réels	2024-2025 Réels	2029-2030 Cibles	2049-2050 Cibles
<i>Champ d'application 1</i>	2 483	2 238	1 700	1 650	-
<i>Champ d'application 2</i>	223	374	436	380	490
<i>Champ d'application 3</i>	111	14	46	30	10
Total par exercice	2 817	2 626	2 182	2 060	500*
<i>Par rapport à l'année de référence</i>	-	-7 %	-23 %	-27 %	-82 %

*Le reste des émissions serait indirectement réduit grâce à des compensations pour atteindre la carboneutralité.

Ingenium a fixé des cibles modestes pour 2029-2030, qui coïncidera avec la fin de son plan stratégique présentement en vigueur et de sa stratégie d'écologisation, et qui s'alignent sur son niveau de ressources de base. Ingenium continue de chercher des occasions de financement pour réaliser des gains d'efficacité énergétique et remplacer toute son utilisation de gaz par de l'électricité d'ici 2049-2050. Bien que la consommation d'électricité devrait augmenter de façon considérable, le réseau d'électricité ontarien devrait produire moins d'émissions de GES au fil des ans.

Les hypothèses suivantes sous-tendent ces cibles :

- L'installation de luminaires à DEL dans tous les sites (court terme)
- L'augmentation de la production d'énergie solaire sur place (court terme)
- La diminution des déplacements et de l'utilisation de moyens de transport émetteurs de GES, et compensation du reste des émissions (moyen terme)
- L'électrification complète du parc de véhicules à mesure que les véhicules existants atteindront la fin de leur vie utile (moyen terme)
- La décarbonisation presque totale grâce à l'arrêt de l'utilisation du gaz naturel dans tous les bâtiments appartenant à Ingenium (moyen à long terme)
- Le remplacement des équipements qui utilisent beaucoup de ressources à la fin de leur vie utile par des options de rechange écologiques lorsque possible (long terme)

Ingenium surveille également son rendement en matière de réacheminement des *matières résiduelles*, de consommation d'eau et de biodiversité sur tous ses sites. Les *matières résiduelles* sont générées par le personnel, les visiteurs des musées et les sous-traitants. La consommation d'eau est mesurée par des compteurs. L'eau est principalement utilisée par le personnel et les visiteurs des musées, ainsi que pour les soins aux animaux de ferme.

Il n'est pas possible de présenter la quantité d'eau consommée à Ingenium en 2024-2025 en raison d'un compteur qui n'a pas encore été réparé par la Ville. De légères améliorations en matière de réacheminement des *matières résiduelles* et de consommation d'eau sont prévues étant donné les limites du financement de base reçu et le maintien du niveau d'activité à Ingenium. Avec le temps, une quantité croissante de déchets sera détournée des sites d'enfouissement à mesure qu'Ingenium améliorera ses pratiques de récupération et de réutilisation et privilégiera des options d'approvisionnement écologiques. Il est également prévu d'améliorer la collecte de données sur les *matières résiduelles* et le recyclage de façon continue. La consommation d'eau diminuera grâce à l'installation d'appareils économes en eau lorsque les équipements en place atteindront leur fin de vie.

	2018-2019 Réels	2021-2022 Réels	2024-2025 Réels	2029-2030 Cibles
<i>Taux de réacheminement des matières résiduelles</i>	51 %	60 %	42 %	55 %
<i>Consommation d'eau en m³</i>	s.o.	17 937	-	17 000

Ingenium explorera également la possibilité d'augmenter le nombre d'espèces végétales indigènes qui attirent les insectes pollinisateurs dans les espaces verts de ses sites.

Conclusion

Ingenium s'est engagée à contribuer à la transition du Canada vers un avenir durable à faible émission de carbone pour une planète plus saine. En s'alignant sur la Stratégie pour un gouvernement vert du fédéral et les recommandations du GTIFCC, Ingenium travaille à réduire son empreinte carbone et à améliorer sa résilience climatique, le tout afin de favoriser sa durabilité environnementale à long terme.